


Eugène Sue

LA GRANDE DAME



La Duchesse
douairière
de Sénancourt

1862

*bibliothèque
numérique romande
ebooks-bnr.com*

Eugène Sue

LA GRANDE DAME

**La Duchesse douairière
de Sénancourt**

1862

bibliothèque numérique romande
ebooks-bnr.com

PREMIÈRE PARTIE

I

Monsieur le duc de SÉNANCOURT descendait directement de l'une des plus anciennes et des plus illustres familles de France. Jeune encore, lors de la première Restauration, il avait servi dans ce que l'on appelait la *maison rouge* du roi Louis XVIII ; puis, plus tard, il avait été incorporé dans les gardes du corps ; mais sans vocation pour l'état militaire, il l'abandonna et épousa une riche héritière, portant comme lui un grand nom aristocratique. De ce mariage, il eut deux enfants, Tancrède et Valentine de Sénancourt. Pendant longtemps il vécut en grand seigneur, habitant ses terres pendant la belle

saison, et, en hiver, son magnifique hôtel patrimonial, situé rue de Grenelle-Saint-Germain.

La mère du duc, madame la duchesse douairière de Sénancourt, venait d'abord régulièrement chaque année passer à Paris quelques mois chez son fils ; mais, à mesure qu'elle avançait en âge, ses voyages à Paris étaient de plus en plus rares, et environ douze ans avant le commencement de ce récit, elle ne quitta plus le château de Sénancourt et les vastes domaines composant son douaire.

Monsieur de Sénancourt, las d'une existence oisive, se mit peu à peu dans *l'industrie*, ainsi que l'on dit aujourd'hui. Galant homme en toutes choses, d'une probité scrupuleuse, il était loyal et bienveillant, mais son esprit était assez limité dans son étendue.

Madame de Sénancourt, pieuse, douce, irréprochable, mais sans aucune initiative, en un mot sans caractère, n'avait d'autre volonté que celle de son mari ; elle le chérissait, ainsi que

ses deux enfants, très méritants de la vive affection qu'ils inspiraient à leur père et à leur mère. Tancrède, leur fils aîné, était alors âgé de vingt-deux ans ; Valentine en avait dix-sept. Cette famille vivait heureuse, paisible, tendrement unie. Ce bonheur, cette tranquillité furent troublés, ainsi que le prouvera la suite de ce récit.

II

Monsieur le duc de Sénancourt, ayant depuis peu de temps vendu son hôtel de la rue de Grenelle, était venu habiter dans le quartier des Champs-Élysées une moderne et charmante maison. Nous introduirons le lecteur dans le salon principal de cette demeure, salon d'une extrême coquetterie. Les boiseries sont blanches, rehaussées de moulures dorées ; les rideaux de damas vert tendre, les contre-ri-

deux de guipure, ornés de volants de point d'Angleterre et de nœuds de rubans ; de grands vases de porcelaine de Chine, servant de jardinières, tout remplis de fleurs ; des fauteuils et des canapés de bois doré ; enfin, des meubles de Boule complètent l'ameublement. Plusieurs portraits de famille, de moyenne dimension, encadrés de bordures ovales, suspendus aux boiseries, représentent des officiers généraux, des princes de l'Église, des femmes de cour et des abbesses, personnages appartenant seulement aux dix-septième et dix-huitième siècles, quoique l'illustration de la maison de Sénancourt remonte au temps des croisades.

Ce salon, étroit, bas de plafond et d'une élégance moderne, manque d'ampleur, de majesté. Cette appréciation est aussi celle d'un vieillard à cheveux blancs, d'une figure débonnaire et naïve. Il se nomme Dupont. Il est valet de chambre de confiance de *madame la duchesse-mère*, ainsi que dans la famille on appelle

la mère de monsieur de Sénancourt, afin de la distinguer de sa belle-fille la duchesse.

Dupont est l'un de ces types de dévouement, de fidélité domestiques devenus rares de nos jours. Arrivé la veille au soir à Paris avec sa maîtresse (la duchesse douairière de Sénancourt, dont il est le premier valet de chambre), il contemple depuis quelques instants la moderne élégance de l'appartement, et, hochant la tête, il se dit :

— Ce salon est joli au possible ! c'est une bonbonnière, mais ça sent le colifichet ! Ah ! quelle différence avec les immenses pièces de notre vieux château de Sénancourt, aux antiques boiseries de chêne sculptées, aux tentures de tapisserie de haute lice représentant les grandes batailles d'Alexandre ou des sujets mythologiques ! Vraiment, cette charmante petite maison, récemment louée par monsieur le duc, danserait à l'aise à Sénancourt, dans notre ancienne salle des gardes aux quatre cheminées. De fait, sans exagération, je serais logé

beaucoup plus largement dans le foyer de l'une de ces cheminées de dix pieds de hauteur que dans la chambre où j'ai couché cette nuit, puisqu'à Paris ils ont la bonté d'appeler cela une chambre ! – ajoute Dupont d'un air narquois. – J'étouffais... Il faut que l'air soit ici hors de prix pour qu'on le ménage autant !

Le monologue de Dupont est interrompu par l'entrée de madame Boyer, femme de charge de la maison du duc. Madame Boyer, âgée de cinquante ans environ, est fort replete ; la volubilité de son langage, son outrecuidance parisienne et la pétulance de ses gestes offrent un contraste piquant avec la bonhomie candide et calme du vieux valet de chambre.

— Mon cher Dupont, – dit madame Boyer, – l'on vient d'aller chercher monsieur le docteur Max ; c'est justement l'heure de ses consultations.

— Alors on le trouvera chez lui ?

— Chez lui ? Jamais ! Est-ce que personne au monde peut se vanter d'être entré dans la caverne du *diable-médecin* ?

— Monsieur le docteur est donc toujours aussi original qu'autrefois ?

— Son originalité ne fait que croître et embellir, mon cher Dupont.

— Heureusement, il n'en est pas moins le meilleur médecin de Paris, et madame la duchesse-mère a conservé toute confiance en lui. Grâce à Dieu, cette indisposition d'hier n'aura pas, je le crois, de suites sérieuses. Madame va mieux, car déjà ce matin elle a brusqué... ou, comme elle dit, ruchonné sa femme de chambre Brigitte. C'est bon signe ; cela prouve que madame revient à son état naturel.

— Le fait est que, malgré ses soixante et dix-huit ans, madame la duchesse a encore une voix, un regard, une prestesse ! Voilà près de dix années que je ne l'avais vue : je l'ai trouvée pour ainsi dire rajeunie. Mais, mon cher Du-

pont, d'où venait donc la furieuse colère de votre maîtresse ?

— Oh ! elle venait de loin ! Madame la duchesse n'a pas décoléré, depuis notre départ de Sénancourt.

— Et la cause de cette irritation ?

— C'est le chemin de fer, – répond Dupont en soupirant, – c'est ce maudit chemin de fer !

— Comment cela ?

— Lorsque madame la duchesse s'est décidée subitement à venir à Paris dare-dare, afin de voir son fils, monsieur le duc, j'ai cru bonnement qu'elle prendrait place dans le chemin de fer ; on l'a terminé récemment, et, par parenthèse, il coupe en deux notre immense parc de Sénancourt. Quel irréparable désastre ! un parc de plus de six cents arpents, planté de chênes dont la plupart ont au moins deux siècles d'existence !

— Ah dame ! mon cher Dupont, l'utilité publique avant tout ! Et madame la duchesse a dû comprendre que...

— Elle ?... ah bien oui ! Figurez-vous donc, à propos de cela, que, lorsque les ingénieurs sont arrivés à Sénancourt pour tracer au beau milieu de notre parc leur infernal chemin de fer, madame a ordonné qu'on leur fermât au nez les grilles du château. Ils ont insisté pour entrer. Bah ! chansons ! Alors, ils sont allés se plaindre au maire et réclamer son intervention ; monsieur le maire est venu avec son écharpe...

— Alors, les grilles se sont ouvertes ?

— Au contraire ! Madame la duchesse est accourue afin d'arraisonner elle-même, à travers la grille de la cour d'honneur, notre municipal, lui demandant si les ingénieurs se moquaient du monde avec leurs prétentions de couper en deux son parc de Sénancourt, l'un des lieux les plus magnifiques de France, plan-

té par le fameux Lenôte ? Après quoi, madame a envoyé promener monsieur le maire, son écharpe et les ingénieurs.

— Quelle femme ! quelle terrible femme !

— Monsieur le curé, instruit de l'objet de la discussion, s'est à son tour présenté à la grille, prêchant à madame la résignation, l'obéissance aux lois.

— Le curé a été plus heureux que le maire ?

— Plus heureux en ce que, au lieu de l'envoyer paître, comme elle y avait à peu près envoyé monsieur le maire, madame a prié monsieur le curé de la laisser tranquille et de s'en retourner à son troupeau. Alors le maire, voyant épuisés tous les moyens de conciliation, a déclaré à madame la duchesse qu'il allait requérir la gendarmerie, et que les grilles du château seraient ouvertes de force.

— Pour le coup, votre maîtresse a cédé ?

— Point du tout.

— Comment ! elle aurait osé résister à la gendarmerie ! à... la... gen... dar... me... rie !

— Parbleu ! madame a donné ordre à nos gardes-chasses, aux piqueurs de notre vénerie et à tous les gens du château de s'armer. Enfin, madame avait l'air d'une amazone.

— Bonté divine ! une insurrection ! une bataille !

— Oui, et sac-à-papier ! nous ne la redoutions pas, la bataille, allez ! – répond Dupont avec un accent héroïque. – Nous étions comme des lions ! Madame la duchesse, malgré son caractère emporté, est adorée dans le pays, dont elle est la *Notre-Dame-de-Bon-Secours* ; ses gens se jetteraient au feu pour elle. Nous voilà donc réunis dans la cour d'honneur, au nombre d'une trentaine de serviteurs, autour de madame. Elle ne reculait pas d'une semelle... ah ! mais non ! Nous étions tous armés, tous, jusqu'au chef de cuisine et à ses marmitons,

lorsque les gendarmes se présentèrent avec leurs carabines.

— Leurs carabines ! Ah ! mon cher ami, vous me donnez la chair de poule !

— Ma foi ! ça allait devenir très vilain, lorsqu'un des voisins de terre de madame, monsieur le marquis de Beauregard, qu'elle affectionne beaucoup, est arrivé à cheval, demandant à parlementer. Madame a consenti à l'écouter. Il lui a démontré que, résister par la violence, ce serait certainement exposer ses gens à la prison et à des peines très sévères, car force resterait toujours à la loi. Alors madame la duchesse, craignant de nous faire arriver malheur, a ordonné d'ouvrir les grilles du château, et la bataille a fini faute de combattants. Mais, sac-à-papier ! nous étions fièrement résolus !

— J'en reviens à mon dire : quelle terrible femme ! à soixante-dix-huit ans ! C'est un vrai dragon !

— D'après cela, ma chère Boyer, vous comprenez quelle dent, quelle énorme dent madame la duchesse a conservée contre les chemins de fer en général et celui de Sénancourt en particulier. Aussi, j'ai cru qu'elle allait m'étrangler lorsque, sachant qu'elle voulait partir pour Paris, je lui ai demandé innocemment si elle voyagerait en chemin de fer. À cette question, madame est entrée dans une colère blanche, et m'a reproché comme un crime la pensée de vouloir « la colloquer, disait-elle, avec le premier venu » dans ces abominables voitures dont le bruit seul l'exaspérait lorsqu'elle entendait le roulement du convoi traversant son malheureux parc. Enfin, elle m'a ordonné de demander, selon sa coutume de voyager, six chevaux de poste pour sa berline et un bidet pour notre courrier.

— Mais depuis l'achèvement du chemin de fer, presque tous les relais de poste doivent être démontés ?

— Justement ! Aussi, vous le disais-je, madame la duchesse n'a pas décoléré pendant la route ; tantôt il n'y avait de disponibles que trois chevaux, tantôt deux, et encore fallait-il les attendre aux relais durant des heures, parce qu'ils étaient aux champs. Enfin, au lieu de nos anciens postillons à grosse queue, à grosses bottes, à vestes bleues chamarrées d'argent, qui vous menaient ventre à terre lorsque, comme madame, on payait les guides à cinq livres, c'étaient des paysans en blouse et en sabots qui enfourchaient les chevaux, et vingt fois nous avons failli verser.

— Je m'explique la colère de votre maîtresse, mon cher Dupont.

— Malheureusement, madame a éprouvé plus que de la colère, – reprend tristement le vieux serviteur ; – la colère passe, mais le chagrin...

— Quel chagrin ?

— Au dernier relais avant d'entrer à Paris, Lorrain, notre courrier, au moment de monter à cheval, me demande où nous allons. — « Parbleu, lui dis-je, nous allons à l'hôtel de Sénancourt, rue de Grenelle-Saint-Germain. » — Nous partons...

— Vous ignoriez donc...

— Laissez-moi achever, ma chère Boyer, laissez-moi achever. Donc, nous partons, Brigitte dans la berline avec madame la duchesse, moi sur le siège de derrière. Nous traversons Paris, nous arrivons rue de Grenelle à la nuit tombante : je reconnais l'hôtel de Maillebois, voisin de l'hôtel de Sénancourt. Je crie aux postillons d'arrêter, je descends de mon siège, et je vois notre courrier, tenant son cheval par la bride, venir à moi l'air tout ahuri, me disant : — « Ah ! monsieur Dupont, en voilà bien d'une autre ! l'hôtel n'y est plus ! »

— Naturellement, puisque monsieur le duc l'a vendu. Spéculation magnifique ! car, après

avoir démoli l'hôtel, on a percé une nouvelle rue dans son immense jardin. C'est tout simple, cela.

— Ah ! vous trouvez cela simple, vous ? Hé bien ! j'aurais voulu vous voir à ma place lorsque je me suis approché de la portière de la voiture, afin de répondre à madame la duchesse, qui criait avec impatience : « Qu'est-ce que c'est ? Pourquoi s'arrêter là ? Pourquoi ma voiture n'entre-t-elle point chez mon fils ? »

— Votre maîtresse n'était donc pas instruite de la vente de l'hôtel ?

— Hé ! malheureusement non ! car elle tenait à cette habitation autant qu'à la prune de ses yeux, comme on dit.

— Mais enfin, l'hôtel appartenait bel et bien à M. le duc ?

— À la bonne heure ! mais ça n'empêche pas que sa mère (elle a toujours eu un courage de lionne !), se trouvant toute jeune veuve lors de la première révolution, n'avait pas voulu

émigrer, bravant ainsi tous les dangers, afin de mettre à l'abri du séquestre cet hôtel et ses terres de l'Anjou, du Berri et du Dauphiné. Oui, madame la duchesse a été trois fois traduite devant le tribunal révolutionnaire, et trois fois sa présence d'esprit, sa résolution, les bonnes raisons qu'elle a données l'ont fait absoudre des accusations capitales portées contre elle. Je savais tout cela ; je savais combien cet hôtel était cher à ses souvenirs ; aussi, j'aurais voulu être à cent pieds sous terre lorsque j'ai dû apprendre à madame que l'hôtel était démoli, et que, sur son emplacement, on avait percé une rue.

— Le fait est, mon cher Dupont, que vous deviez vous trouver dans un fier embarras !

— Enfin, je prends mon courage à deux mains, et je dis à madame la duchesse : — Ma marraine... (je suis son fillot, et j'appelle madame ma marraine dans les grandes occasions), — ajoute le bonhomme d'un ton naïf et confidentiel. — Aussi, tout d'abord madame

m'interrompt en marmottant à Brigitte : — « Bon ! il m'appelle sa marraine, il aura fait quelque sottise ! »

— Ah ! ah ! ah ! — interrompt en riant la femme de charge, — ce pauvre Dupont !

— Vous riez ? Hé bien ! moi, je vous certifie que je n'avais point du tout envie de rire. Enfin, j'articule en tremblant : — « Ma marraine, la voiture n'entre point chez monsieur le duc, parce que... parce que... son hôtel n'est plus là... — Qu'est-ce qu'il vient me chanter ? — dit madame à Brigitte. — Est-ce qu'il rêve tout éveillé, celui-là ? Vous allez voir qu'un de ces badauds de Parisiens aura mis l'hôtel de Sénancourt dans sa poche ! »

— L'idée est plaisante, — reprend madame Boyer en riant, — fort drôle ! fort drôle !

— C'est fort drôle, en effet, — s'écrie Dupont impatienté, — mais ce qui ne fut point plaisant, tant s'en faut, c'est la figure de madame la duchesse lorsqu'elle a su la vérité ! Notre cour-

rier, allant aux informations chez un marchand de vins de la rue de Grenelle, avait appris là que monsieur le duc, après la vente de l'hôtel, avait loué cette maison-ci ; finalement, je fais part de ces renseignements à madame la duchesse.

— Bonté divine ! quelle a dû être sa colère, hein ! mon pauvre Dupont ?

— Vous vous trompez, – répond le vieux serviteur en secouant mélancoliquement la tête. – Ah ! plutôt au ciel que madame se fût mise en colère !... Mais non, elle a rougi, pâli ; une larme a roulé dans ses yeux, elle a baissé le front, est restée silencieuse ; puis, tout à coup, elle m'a dit avec un gros soupir et d'une voix altérée : – « Dupont, retournons à Sénancourt. — Ah ! madame la duchesse ! » me suis-je permis de m'écrier, – « ah ! ma marraine ! vous faites cinquante lieues pour venir voir monsieur le duc et ses enfants, et vous repartiriez comme cela sans avoir mis les pieds chez monsieur le duc ! » – Enfin, soit que mes paroles

aient influencé madame, soit qu'elle eût déjà changé de résolution, elle me dit après un nouveau silence : — « Que l'on me conduise chez mon fils !... »

— Malheureusement, monsieur le duc et ses enfants, monsieur Tancrède et mademoiselle Valentine, étaient déjà partis pour l'Opéra. Madame est allée passer quelques jours en Touraine, chez l'une de ses parentes. On ne comptait pas sur la visite de madame la duchesse-mère, et l'hôtel est si petit qu'il n'y avait pas d'appartement réservé pour elle. Que voulez-vous ? l'on croyait qu'elle ne quitterait plus ses terres de l'Anjou. Enfin, comme elle a voulu se coucher en arrivant, j'ai pris sur moi de lui donner la chambre de madame, ne doutant pas de l'approbation de monsieur le duc. En effet, à son retour de l'Opéra, ses enfants et lui ont appris à grand regret que madame la duchesse-mère, fatiguée de son voyage, ne voulait voir personne avant ce matin. Monsieur le duc a déjà envoyé deux fois savoir si

elle était éveillée et s'il pouvait se présenter chez elle.

— Madame a passé une nuit très agitée. Brigitte la veillait et m'a commandé tout à l'heure, de la part de madame, ainsi que je vous l'ai dit, d'envoyer quérir monsieur le docteur Max, autrefois son médecin habituel, et dont elle a connu le père pendant la révolution... un fameux jacobin, par parenthèse !

— Monsieur le docteur ne peut tarder à venir ; vous ne devez donc concevoir aucune inquiétude sur les suites de l'indisposition de votre maîtresse, puisque déjà elle se trouve mieux.

— Sans doute, mais, à son âge, une indisposition est toujours chose grave. Elle qui, malgré ses soixante dix-huit ans, se portait comme le pont Neuf ! Pourquoi faut-il aussi que monsieur le duc ait vendu ce malheureux hôtel ? Cette vente, voyez-vous, a été un coup cruel pour sa pauvre mère.

— Écoutez donc, mon cher Dupont, monsieur le duc étant lancé dans les grandes affaires...

— Les affaires d'État ne sont point une raison pour...

— Les affaires d'État ? Il s'agit bien de cela, ma foi.

— Comment ! – reprend naïvement Dupont ; – de quelles affaires peut donc s'occuper un aussi grand seigneur que monsieur le duc ?

— Ah ! ah ! ah ! ce pauvre Dupont ! – dit la femme de charge en éclatant de rire ; – ce pauvre Dupont ! comme l'on voit bien qu'il arrive de son gothique château d'Anjou ! Ah ! mon cher, si vous entendiez monsieur Coquard !...

— Monsieur Coquard ! – répète Dupont avec un accent de suprême dédain ; – qu'est-ce que c'est que ça... monsieur Coquard ?

— C'est l'un des associés de monsieur le duc, un bien aimable homme ; je le préfère de beaucoup à monsieur Louis Morel, autre associé de monsieur le duc, mais qui vous a un air...

— Ah ça ! que me contez-vous là ? — demande le bonhomme abasourdi ; — monsieur le duc associé à des Coquard, à des Morel ? associé avec de pareils noms ? et pourquoi diable faire ?

— Pourquoi ?... mais pour ses affaires industrielles. Monsieur le duc est lancé, comme dit monsieur Coquard, lancé à toute vapeur dans les grandes affaires industrielles.

Le vieux Dupont, entendant madame Boyer affirmer que monsieur le duc de Sénancourt, si grand seigneur, dérogeait à ce point qu'il s'occupait d'industrie, le vieux Dupont recula d'un pas, ouvrit démesurément les yeux, et croyant à peine ce qu'il entendait, s'écria en scindant ces mots par de prodigieux hiatus :

— Monsieur le duc ! dans... les... aff... aires... in... dus... tri... elles !

— Pardi ! – répond délibérément madame Boyer, – monsieur le duc est en plein dans les spéculations ! Il a placé toute sa fortune dans des usines, dans les manufactures, dans les chemins de fer !... dans les...

— Dans les chemins de fer ! – répète le bonhomme en levant ses mains vers le plafond, et les traits empreints d'une sainte horreur ; – les chemins de fer ! dont madame la duchesse ne peut entendre parler sans faillir étrangler de colère ! Ce que vous m'apprenez là... est-il Dieu possible ?... Quoi !... monsieur le duc...

— Si vous ne me croyez pas, prenez le premier journal venu, cherchez aux annonces et vous y lirez en lettres grosses comme le pouce : *Chemin de fer de...* etc. ; conseil de surveillance, président, monsieur le duc de Sénancourt ; ou bien encore : *Société des tabacs de Constantine*, président de la compagnie, mon-

sieur le duc de Sénancourt ; gérant, monsieur Coquard : ou bien encore : *Société pour l'exploitation des boues de Paris*, président du conseil d'administration, encore monsieur le duc de Sénancourt, etc., etc.

— Qu'est-ce qu'elle dit là ? — balbutie Dupont pétrifié. — Monsieur le duc... dans les... boues de Paris !...

— C'est du nanan ! mon cher Dupont, — répond madame Boyer, chafriolant et passant sa langue sur ses lèvres ; — du vrai nanan !

— Fi ! fi ! — s'écrie le bonhomme. — Pouah !

— Excellente, excellentissime affaire, vous dis-je, mon cher ; les actions se négocient à 120 fr. de prime ! Monsieur le duc a eu la bonté de m'en accorder trois. C'est un superbe placement ! Croyez-moi, si vous avez des économies, suivez mon exemple : faites-les fructifier. Je vous mettrai en rapport avec ce bon monsieur Coquard ; c'est un homme d'or !

— Est-ce que je rêve ? est-ce que je veille ?
— balbutie le digne serviteur, et il ajoute avec un accent douloureusement ému :

— Oh ! ma bonne et respectable marraine, vous si fière, vous si grande dame !... monsieur le duc votre fils trafiquant des boues de Paris !...

Dupont, pressentant combien sera cruelle la surprise de sa maîtresse en apprenant à quels négoes se livre monsieur de Sénancourt, tombe accablé dans un fauteuil et porte son mouchoir à ses yeux pleins de larmes.

III

Madame Boyer, à l'exemple du maître de la maison, était depuis longtemps familiarisée avec les idées d'agiotage et de spéculation dont s'effarouchait si fort le vieux Dupont. Aus-

si, ne comprenant rien à l'affliction ingénue du bonhomme, qui lui semblait profondément ridicule, madame Boyer allait céder à un nouvel accès d'hilarité, mais elle se contient par égard pour son ancien camarade, et haussant les épaules :

— Ma parole d'honneur ! mon cher Dupont, vous avez l'air de revenir du Congo ! Est-ce que, de nos jours, petits et grands ne spéculent pas ? Est-ce que tout le monde ne prend pas des actions ? Peste ! bien heureux encore ceux qui peuvent en avoir ! Moi, grâce aux conseils de M. Coquard, telle que vous me voyez, je suis à la fois dans le *Nord*, dans le *Midi* et dans l'*Ouest*... Il ne me manque que de l'*Est*.

Dupont, toujours assis, répète ébahi :

— Elle est à la fois dans le nord... dans le midi... et dans l'ouest !...

— Dernièrement, — poursuit la femme de charge avec une animation croissante, — malgré l'avis de M. Coquard, je suis sortie de la

Vieille-Montagne, pour me fourrer dans le *Noir animal* et dans le *Blanc de zinc*... mais...

— Elle est sortie d'une vieille montagne... pour se fourrer dans le blanc et dans le noir ?... Ah ! la malheureuse ! elle est grise ! – s'écrie le bonhomme se levant soudain ; – elle a bu... Dieu me pardonne... elle a bu !

— Mais j'attends la baisse pour y rentrer, dans ma *Vieille-Montagne* ! Alors, je n'en sors plus ! – continue madame Boyer très exaltée. Puis, s'adressant brusquement à Dupont : — Voyons, c'est un coup à risquer ; malgré la hausse, voulez-vous y entrer avec moi, hein ?

— Entrer... où cela ? – s'écrie le bonhomme ahuri, effaré, – où cela ?... où voulez-vous que j'entre ?

— Dans la *Vieille-Montagne*.

— Eh retournez-y, et surtout n'en sortez plus, de votre montagne ! – reprend Dupont exaspéré. – Elle est folle à lier ! elle me rendra fou !

— Mon Dieu, qu'il est donc bête, ce Dupont ! il ne comprend rien ! — dit madame Boyer haussant les épaules. Et apercevant Valentine de Sénancourt qui entre dans le salon, elle ajoute : — Voici mademoiselle. Venez, mon cher, je vous présenterai à monsieur Coquard ; il vous mettra au courant ; il vient tous les matins chez monsieur le duc.

— Allez au diable ! — répond le vieux serviteur en essuyant son front baigné de sueur. — Rien qu'à vous entendre, je suis en nage !

IV

Mademoiselle Valentine de Sénancourt a dix-sept ans. Rien de plus charmant que sa figure ; rien de plus distingué, de plus gracieux que l'ensemble de sa personne. Elle s'adresse

affectueusement au vieux serviteur, qui l'a vue naître :

— Je suis très contente de te revoir, mon bon Dupont. — Comment se porte ma grand'mère, ce matin ? Est-elle reposée des fatigues de son voyage ? Puis-je aller chez elle l'embrasser ? Mais qu'as-tu donc ? — ajoute Valentine de Sénancourt, voyant Dupont essuyer de nouveau son front ; — Tu sembles mal à ton aise ?

— Je demande bien pardon à mademoiselle, — répond le bonhomme encore abasourdi ; — mais cette Boyer, avec son nord, son midi, son blanc, son noir, sa montagne, son Coquard... en vérité, je ne sais plus ce que je dis.

— Madame Boyer ! — dit à la femme de charge mademoiselle de Sénancourt fort surprise, — expliquez-moi donc la cause de l'émotion de ce bon Dupont ?

— Je supplie mademoiselle de ne pas prendre la peine de s'occuper de moi, — se hâte

de répondre le vieux serviteur. – J'avais une sorte d'éblouissement ; cela se passe. Je vais aller m'informer si madame la duchesse-mère peut recevoir mademoiselle.

— Va vite, – reprend mademoiselle de Sénancourt, – va vite, mon cher Dupont, car j'ai bien hâte d'embrasser ma grand'mère.

Madame Boyer s'approche furtivement de Dupont, qui se dirige vers la porte d'un air haggard et lui dit tout bas :

— Venez, mon cher, je vas vous expliquer comment la Vieille-Montagne...

— Laissez-moi tranquille ! – s'écrie Dupont furieux. – Sac-à-papier ! je vous prouverai que les Angevins ne sont point des Champenois !

Et le digne serviteur sort courroucé, suivi de madame Boyer, qui sourit avec une compassion sardonique, se disant :

— Ce pauvre cher homme est devenu complètement stupide ; et voilà ce que c'est que de vivre en province !

V

— Chère grand'maman, – se disait mademoiselle de Sénancourt restée seule, – avec quelle joie je vais la revoir ! Elle était si bonne, si gaie ! elle nous gâtait tant dans notre enfance, Tancrède et moi ! Et puis la présence de cette bonne grand'mère me semble d'un heureux augure. Elle arrive justement en ce jour le plus important, le plus heureux de ma vie ! Oui, j'ai bien réfléchi, – ajoute Valentine après un moment de silence, – j'ai bien réfléchi depuis quinze jours ; ma résolution est prise, tout à fait prise. Allons, décidément je sais garder un secret !... Ce secret, il m'a coûté de le taire à mon père, à ma mère, et surtout à ce cher

Tancrède, mon confident naturel, qui, du reste, je le crois, a deviné que...

Mademoiselle de Sénancourt n'achève pas, et, absorbée par ses rêveries, elle ne s'aperçoit pas de la présence de son frère, qui entre dans le salon. Tancrède de Sénancourt est âgé de vingt-deux ans ; ses traits offrent beaucoup de ressemblance avec ceux de Valentine : il est grand, svelte ; sa physionomie ouverte est des plus attrayantes. Il s'approche de sa sœur, qu'il distrait de ses pensées.

— Bonjour, chère sœur, – dit-il affectueusement à Valentine. – Notre grand'mère n'est donc pas encore levée ?

— Je viens d'envoyer Dupont s'informer si elle pouvait nous recevoir.

— Il est fâcheux que nous n'ayons pu aller, hier soir, l'embrasser à notre retour de l'Opéra ; mais elle s'était couchée.

— Elle devait être si fatiguée ! Juge donc, mon frère, un voyage d'environ soixante

lieues ! et elle est restée presque deux jours en route !

— Pauvre grand'mère ; elle se serait épargné toute fatigue en prenant le chemin de fer.

— Que veux-tu, Tancrède ! à son âge l'on ne renonce pas facilement à ses habitudes ; elle a coutume de voyager dans sa voiture ; puis la vitesse du chemin de fer l'aura sans doute effrayée.

— Elle, si courageuse pourtant ; elle qui, pendant la révolution, pendant la Terreur, a osé rester en France, ne pas émigrer !

— Ah ! quel courage il fallait pour braver les dangers de ces terribles temps !

— Heureusement, ces temps-là ne reviendront plus ; ce qu'il y a eu de bon, d'utile dans la révolution, reste acquis à tout le monde en général... — Puis souriant, le jeune homme ajoute : — et à toi, chère petite sœur, en particulier.

— Comment ! à moi ?

— Certainement, – reprend Tancrède en souriant encore ; – tu dois beaucoup de reconnaissance à la révolution. Avant la révolution, monsieur Louis Morel, malgré son mérite, son esprit, son noble caractère, ses rares qualités de cœur et l'agrément de sa figure, n'aurait pas été admis dans l'intimité de M. le duc de Sénancourt.

— Ah ! méchant frère ! – dit Valentine souriant et rougissant, tandis que Tancrède continue :

— Avant la révolution, mademoiselle de Sénancourt, appartenant à l'une des plus grandes maisons de France, aurait cru indignement déroger en remarquant... un monsieur Louis Morel.

— Tancrède ! Tancrède !

— Enfin, avant la révolution, le fils de monsieur de Sénancourt aurait passé pour fou s'il

avait songé à épouser la sœur d'un... monsieur Louis Morel.

— Que dis-tu ? – s'écrie Valentine avec l'accent d'une surprise profonde ; – il serait vrai ?...

— Chère Valentine, tu ne m'as jamais fait de confiance, cependant j'ai lu dans ton cœur ; oui, conduit presque journellement ici par ses nombreux rapports d'affaires industrielles avec notre père, monsieur Louis Morel, jeune, d'un extérieur séduisant, l'un des ingénieurs les plus remarquables qui soient sortis de l'école polytechnique, galant homme dans toute l'acception du mot, a peu à peu causé sur toi une vive impression. Ce sentiment, je l'ai compris, oh ! oui, je l'ai d'autant mieux compris que je l'éprouvais pour la sœur de monsieur Louis Morel.

— Quel bonheur ! – s'écrie Valentine avec un élan de joie naïve, et embrassant Tan-crède ; – quel bonheur ! tu aimes Sidonie Mo-

rel ? Il me semble que tu justifies mon affection pour son frère. Hé bien ! oui, je l'aime ; l'heure est venue de ne te rien cacher. Écoute-moi : Il y a aujourd'hui quinze jours, monsieur Louis Morel, se trouvant par hasard seul avec moi, m'a dit simplement, dignement : « Mademoiselle Valentine, j'ai l'honneur d'être connu de vous et de votre famille depuis bientôt deux ans. M'autorisez-vous à demander votre main à monsieur votre père ? Je ferai cette demande dans quinze jours, si ce terme vous convient. D'ici là, veuillez réfléchir. Les quinze jours expirés, vous daignerez m'instruire de votre résolution par un signe de tête affirmatif ou négatif, à la première occasion que j'aurai de vous rencontrer. J'attends de vous une seule grâce, celle de garder auprès de vos parents un secret absolu sur ma proposition ; je désirerais vivement qu'ils ne la connussent que par moi, si vous devez l'agréer ; sinon, je voudrais leur épargner la nécessité de me répondre par un refus. » – J'ai promis à monsieur Louis Morel de réfléchir et de lui garder le secret ; j'ai tenu

ma parole, sauf envers toi, et je t'en prends à témoin ; – ajoute ingénument Valentine ; – oui, je t'en prends à témoin, mon frère, tu as deviné avant que je t'aie rien dit.

— J'en fais le serment devant le ciel et devant les hommes ! – répond le jeune homme en souriant. – Mais quel est le résultat de tes réflexions ?

— Tu sens combien c'était grave de prendre toute seule une pareille résolution ?

— Sans doute.

— Aussi ai-je commencé par me rappeler toutes les louanges que mon père accorde journellement devant nous à monsieur Louis Morel, et, Dieu le sait ! je n'avais qu'à choisir parmi mes souvenirs.

— Et cependant, chère sœur, tout en appréciant monsieur Morel aussi dignement qu'il doit le faire, mon père ne peut se passer de ce maudit monsieur Coquard. Sa réputation est loin, dit-on, d'être nette ; vingt fois j'ai été sur

le point d'aborder ce sujet avec mon père, mais la crainte de le blesser dans son engouement pour son monsieur Coquard m'a toujours retenu.

— Ah ! le vilain homme ! aussi vulgaire qu'effrontément familier ! Je n'ai de mépris pour personne, mais ce monsieur m'inspire une répugnance invincible ! — répond Valentine avec une expression de dégoût. — Non plus que toi je ne comprends pas comment mon père peut partager sa confiance entre deux personnes si dissemblables : un monsieur Coquard et monsieur Morel, si réservé, si discret, si distingué ! Et puis quel noble cœur ! Ah ! Tancrède, sais-tu, à part même les mérites de monsieur Louis Morel, ce qui m'a décidée en sa faveur ? C'est sa touchante affection pour sa sœur ! Restés tous deux orphelins, il l'a, quoique bien jeune encore, entourée d'une sollicitude presque paternelle ; avant d'être arrivé à la fortune, grâce aux grandes découvertes qu'il doit à son génie, il consacrait tout ce qu'il

gagnait à faire donner à sa sœur une excellente éducation et lorsqu'elle est sortie de pension, il l'a gardée près de lui ; il ne vit que pour elle. Enfin, depuis qu'il a demandé à ma mère la permission de lui présenter Sidonie, je l'ai vue souvent, et toujours les larmes me venaient aux yeux en l'entendant me parler de son frère, de son adorable tendresse pour elle. Que te dirai-je, Tancrède ? il m'a semblé, après de longues réflexions, que je ne saurais jamais épouser un meilleur, un plus honnête homme que monsieur Louis Morel.

— Je suis complètement de ton avis ; aussi juge de ma joie, lorsqu'hier Sidonie (avec toi, je peux dire familièrement Sidonie) m'a avoué qu'elle m'aimait. Tu la connais, tu as pu la juger, ma sœur ? hé bien, je te l'assure, sa rare beauté, ses talents remarquables, m'ont sans doute vivement impressionné : mais ce qui m'a surtout séduit, c'est la noblesse de son cœur, c'est la douceur et la fermeté de son caractère, c'est cette charmante vivacité d'esprit qui s'al-

lie chez elle à un jugement d'une inflexible droiture et à un bon sens exquis.

— Tu ne me diras jamais de Sidonie plus de bien que je n'en pense, et, maintenant, je l'aime doublement, puisqu'elle t'aime, cher frère. Songe donc, quel bonheur !... celui et celle que nous aimons, loin d'être étrangers l'un et l'autre, sont unis par le plus doux des liens.

— Enfin, comble de bonheur ! nous sommes certains de voir notre choix approuvé par nos parents. Dernièrement encore, lorsque monsieur Louis Morel a consenti à m'associer à l'exploitation de l'usine où il a mis en œuvre son admirable découverte, — « Mon ami, — lui a dit mon père en ma présence, — que mon fils marche sur vos traces, vous l'un des hommes dont la France s'honore, qu'il réponde dignement à la confiance que vous lui témoignez : le vœu le plus cher de mon cœur sera comblé. »

— Cher, cher frère ! — reprend Valentine émue et ravie, — combien tu me rends heureuse

et glorieuse en me rapportant ces paroles de mon père ! Je ne serai pas en reste avec toi : je veux que tu saches à quel point ma mère apprécie Sidonie.

— Oh ! dis vite, dis vite !

— Avant le départ de maman, il y a de cela huit jours, mademoiselle Morel est venue ici avec son frère, et pendant qu'il causait avec mon père dans son cabinet, elle nous a rejoints ; je touchais du piano ; maman l'a priée d'improviser sur un thème de Chopin, qu'elle aime à la folie. Sidonie s'est rendue à ce désir avec une simplicité parfaite. Ma mère, ne l'ayant jamais entendue, restait dans l'admiration. — « Mais, mademoiselle, — lui dit-elle, — vous possédez un talent de premier ordre ; vous me rendez jalouse. Ma fille ne sera jamais qu'une écolière auprès de vous. — Madame, — répondit Sidonie avec une modestie charmante, — j'ai reçu des leçons de monsieur Chopin ; je dois uniquement à cette bonne fortune, qui a manqué à mademoiselle Valentine, les

compliments que vous voulez bien m'adresser. »

— Je reconnais Sidonie à cette réponse.

— Ensuite, la conversation est tombée sur l'exposition de tableaux.

— Sidonie a dû parler de peinture à merveille. Elle est vraiment artiste ; elle peint de ravissants paysages très recherchés des marchands ; ils les payent fort cher, et leur produit est consacré par elle à de bonnes œuvres et aux dépenses de sa toilette, car Sidonie met une sorte de fierté à se suffire à elle-même.

— J'ignorais cette circonstance ; elle augmente encore l'estime et l'affection que mademoiselle Morel m'inspirait déjà. L'entretien étant donc tombé sur l'exposition de peinture, maman a soulevé cette question, aujourd'hui si controversée : du beau et du laid dans les arts, de l'idéal et du *réalisme*, comme on dit. Sidonie a parfaitement résumé la question, et, avec sa modestie habituelle, elle a répondu à

ma mère : — « À défaut des connaissances nécessaires pour me prononcer sur un pareil sujet, il me semble, madame, que, selon la simple raison, l'art, pris dans son acception la plus noble, doit s'efforcer d'atteindre à l'idéal, afin d'élever l'âme par la contemplation du beau. Le réalisme ou la reproduction scrupuleuse de la nature, même laide, même difforme, n'est applicable qu'aux portraits. En ce cas, la laideur de Socrate, la difformité du prince Eugène, rentrent dans le domaine de l'art, puisqu'alors il est appelé à reproduire fidèlement, pour la postérité, l'image de ces grands hommes. »

— Dis, Valentine, cette réponse n'est-elle pas empreinte d'un bon sens exquis ?

— Elle m'a frappée comme toi ; il était impossible de mieux exprimer une pensée remplie de justesse. Enfin, l'autre jour, lorsqu'en ton absence, mon père nous a conduit, maman et moi, visiter l'usine de M. Louis Morel, Sidonie nous a fait les honneurs de la maison de

son frère avec tant de grâce, de prévenance et de bon goût, que ma mère m'a dit en sortant : — « Ma chère Valentine, j'ai en vain cherché dans mon souvenir, je ne me rappelle personne qui puisse surpasser mademoiselle Morel en ce qui touche la parfaite convenance et la distinction des manières ; il y a en elle un mélange de candeur et d'esprit, de modestie et de dignité, que je ne saurais trop, mon enfant, te donner en exemple. »

— Bonne et chère mère ! Oh ! l'excellence de son jugement, si justement apprécié, ne m'a jamais été mieux démontrée !

— En un mot, de tout ceci ne résulte-t-il pas pour nous que nos choix seront assurément approuvés par notre famille ?

— Qui pourrait en douter !

— Oh ! ce n'est certainement pas moi. Aussi je suis bien résolue de répondre aujourd'hui... aujourd'hui, terme fatal de mes quinze grands jours de réflexion, — jouta Valentine souriant, —

je suis résolue de répondre à monsieur Morel que je l'autorise à présenter sa demande à mon père.

— Petite sœur, sois assez gentille pour me charger d'être ton ambassadeur.

— Auprès de monsieur Louis Morel ?

— Je vais aller tout à l'heure chez lui ; laisse-moi lui annoncer une nouvelle qui le transportera de joie.

— De grand cœur, cher frère, car, te l'avouerai-je ? quoiqu'il doive réaliser tous mes vœux, ce *oui* solennel ou ce signe de tête affirmatif, à défaut de parole, me semblait un peu embarrassant ; aussi, je te sais un gré infini de ton offre.

— Ne te hâte pas de me remercier ; j'agis en égoïste.

— Comment cela ?

— Je profiterai du bonheur que causera ta réponse à monsieur Louis Morel pour lui de-

mander la main de sa sœur, et le prier de faire agréer cette demande à nos parents.

— Excellente idée ! — reprend Valentine. Puis elle ajoute avec émotion : — Ah ! Tan-crède, quel grand jour pour nous que celui-ci !

La jeune fille venait de prononcer ces derniers mots, lorsque madame la duchesse douairière de Sénancourt vint rejoindre ses deux petits-enfants.

VI

Madame la duchesse douairière de Sénancourt était, ainsi qu'elle le disait elle-même, une femme des anciens temps.

Soumise à l'empire de préjugés déplorables, incurables, elle possédait cependant de hautes qualités souvent communes aux personnes de sa caste aristocratique : une extrême généro-

sité, une dignité de soi poussée jusqu'au scrupule, le culte des ancêtres, la préoccupation constante de l'honneur de la famille et du religieux respect que l'on doit à son nom ; sentiment souvent exagéré, déraisonnable, quant aux causes, sinon de déshonneur, du moins de déchéance dont peut être terni l'éclat du blason d'un *gentilhomme*, mais qui du moins procède d'une inflexible fierté de caractère, sauvegarde assurée contre les lâchetés, les bassesses et les apostasies infâmes.

La duchesse douairière de Sénancourt, âgée de plus de soixante et dix-huit ans, est encore svelte et leste ; ses cheveux blancs poudrés à la maréchale, crêpés sur ses tempes, sont à demi cachés par les barbes de son bonnet ; son nez aquilin, ses grands yeux gris, au regard d'aigle, et dont l'âge n'a point affaibli l'éclat, le spirituel et énergique contour de sa bouche, encore garnie de ses trente-deux dents du plus blanc émail, le port altier de sa tête, donnent à sa physionomie un remarquable caractère de fer-

meté, d'intelligence et de noblesse. En un mot, eût dit Saint-Simon :

« Madame la duchesse de Sénancourt avait le plus grand air du monde, marchait sur les nues, et était de tout point ce que l'on aurait pu s'imaginer de plus grande dame et de plus hautement titrée, se montrant autant au-dessus du vulgaire des femmes de cour, que celles-ci sont au-dessus des femmes simplement de qualité. »

Valentine et Tancrède de Sénancourt, absorbés par l'intérêt de leur entretien, ne se sont pas aperçus de la présence de la duchesse douairière. Elle s'arrête à quelques pas des deux jeunes gens et jette çà et là des regards contemplatifs sur les portraits de famille suspendus aux boiseries. Puis, remarquant l'absence d'un tableau important, elle tressaille de surprise et dit brusquement à haute voix :

— Où est donc mon beau Titien ?

À ces mots, Tancrède et Valentine interrompent leur conversation, se retournent vivement, et, à l'aspect de leur aïeule, ils courent à elle avec empressement.

— Bonjour, grand'maman, – dit Valentine. – Combien nous sommes heureux de vous voir à Paris !

— Nous attendions impatiemment l'heure du lever de ma grand'mère, – ajoute Tancrède, employant respectueusement la locution de la *troisième personne* en s'adressant à son aïeule. – Ma grand'mère ne se ressent plus, je l'espère des fatigues de son voyage ?

La duchesse douairière embrasse tendrement et tour à tour les deux jeunes gens et leur dit :

— Merci, mes enfants ; je n'ai point passé une trop mauvaise nuit. – Puis, examinant Tancrède et Valentine avec un affectueux intérêt, — Vous avez tenu ce que vous promettiez : Valentine est charmante, et tu es devenu le

plus joli garçon du monde, mon cher Tancrède. Mais, à propos de Tancrède, où est donc mon beau Titien ?

— Ma grand'mère veut sans doute parler du portrait du maréchal *Tancrede de Sénancourt* ?

— Oui... Où est-il donc, ce tableau ?

— Grand'maman, – reprend Valentine, – ce portrait équestre était d'une telle dimension, que lorsque nous avons quitté l'hôtel de la rue de Grenelle pour venir occuper cette maison, il a été impossible d'y placer le portrait du maréchal, en raison de la petitesse des appartements.

— L'on a essayé de mettre ce tableau dans l'un des salons, – ajoute Tancrède, – mais le cadre touchait d'un côté au parquet et de l'autre au plafond.

— Alors, mon père a fait déclouer la toile, – dit Valentine, – on l'a roulée soigneusement, et on l'a portée...

— Au grenier ! – s'écrie la duchesse douairière avec indignation, en attachant sur les deux jeunes gens silencieux et embarrassés ses grands yeux gris, étincelants de courroux.

Tancredi se hasarde de répondre :

— Mon père a fait placer la toile du portrait dans une chambre servant de garde-meuble.

— Certainement ; rien de plus simple : au garde-meuble, Mémoire des aïeux ! – reprend la grande dame avec une explosion d'ironie amère ; – au garde-meuble, souvenirs de gloire et d'antique chevalerie !

— Bonne maman, – fait observer timidement Valentine, – la grandeur de ce portrait était telle que l'on n'a pu...

— Oui, oui ! – s'écrie la duchesse douairière avec un redoublement d'amertume, – oui, même en peinture, la grandeur des hommes des anciens temps est incompatible avec la petitesse des choses de cet abominable siècle-ci ! C'est évident, c'est flagrant ! Ce n'est certes

point moi qui prétendrai le contraire. – Ah ! ah ! ah ! – ajoute la duchesse avec un éclat de rire sardonique, – qu’il était bête, mais qu’il était donc bête, ce pauvre maréchal Tancrède de Sénancourt, de verser son sang pour son roi ! Car figurez-vous qu’à la bataille de Marignan... Mais j’y songe : est-ce que vous sauriez par hasard qu’il y a eu une bataille de Marignan ?

— Oui, ma grand’mère. Cette bataille a été livrée au commencement du règne de François I^{er}.

— Vraiment ! l’on vous a appris le nom de ce roi chevalier(1) ? – reprend la grande dame toujours sarcastique ; – c’est, par ma foi, surprenant ! Or, à la bataille de Marignan, François I^{er}, combattant, selon sa coutume, en vrai gendarme, se trouvait engagé au milieu d’un escadron de reîtres ; le maréchal Tancrède, déjà blessé, voyant en grand péril son valeureux roi, pique à lui, le dégage, embourse deux arquebusades ; elles lui cassent un bras et une

cuisse, et il tombe à moitié mort sous son cheval, criblé comme lui de blessures.

— Mon père, – reprend Tancrède, – ne nous a pas laissé ignorer de quelle gloire s'est couvert notre aïeul.

— Cette gloire, on l'honore ici d'une étrange façon. – dit la grande dame contenant à peine son irritation. – Enfin, j'achève... Quelque temps après la bataille de Marignan, François I^{er}, se trouvant avec sa cour à Fontainebleau, commanda au Titien le portrait du maréchal de Sénancourt monté sur son brave cheval de bataille ; ce portrait équestre fut l'un des chefs-d'œuvre de ce peintre célèbre, et, de plus, François I^{er}, prenant de sa main royale le pinceau du Titien, traça ces deux vers au bas de la toile.

Titien t'immortalise, ô chevalier sans peur ;
François te doit la vie, il l'écrit avec heur.

— Oui, grand'maman, – dit Valentine, – nous avons souvent lu ces vers touchants tracés au bas du portrait du maréchal.

— Et les vers et le tableau sont au grenier ! – reprend la grande dame. – Et voilà le respect qu'on a pour les aïeux ! Le maréchal se disait, dans le juste orgueil de sa gloire méritée : « Mon portrait, peint par Titien et illustré de deux vers de mon maître, le roi François I^{er}, mon portrait sera l'honneur de mon nom ! l'exemple de ma maison ! la fierté de mes descendants ! » Paix là ! paix là, bonhomme ! laissez-nous tranquilles ! vous radotez ! Vertu de ma vie ! nous avons beau souci, vraiment ! beau souci nous avons de l'honneur de notre maison ! Montez vite au garde-meuble et vous y cachez, bonhomme ! Il n'est point de place ici pour vous ; c'est votre faute... vous êtes trop grand !

— Bonne maman, – répond Valentine, – je vous assure que mon père...

— Ah ! mon Dieu ! — s'écrie la duchesse douairière redoublant de causticité, — s'il y avait des rats dans le garde-meuble ! Si ces vilaines bêtes allaient manger monsieur le maréchal de Sénancourt ! dites donc, mes enfants, savez-vous que ça serait fièrement désobligeant pour le bonhomme ? Lui, l'un des plus fameux capitaines de son siècle, finir sous la dent des rats !... après avoir réchappé des arquebusades de Marignan !

Un valet de chambre entre dans le salon et dit :

— Monsieur le docteur Max demande si madame la duchesse peut le recevoir ?

— Certainement ! qu'il vienne ! — répond la grande dame au valet de chambre, qui sort presque aussitôt, et elle ajoute : — Il fera une cure miraculeuse, en sa qualité de *diable-médecin*, le docteur Max, s'il me guérit de l'indignation que j'éprouve ! — Et levant les yeux au pla-

fond, la duchesse ajoute : — Vertu de ma vie ! quel temps ! quel temps !

— Grand'maman, – dit Valentine, le cœur gros et osant à peine regarder son aïeule, – nous allons prévenir mon père qu'il peut se rendre près de vous.

— Un instant ! un instant ! – reprend la grande dame d'un ton brusque et courroucé ; – je ne veux recevoir personne avant d'avoir consulté le docteur Max. L'on me fera mourir de male rage ici !

— Votre arrivée nous comblait de joie, chère bonne maman, – dit Valentine les larmes aux yeux ; – pourquoi faut-il que...

La jeune fille n'achève pas, les pleurs étouffent sa voix. Son aïeule, émue, malgré sa colère, dit aux deux jeunes gens qu'elle baise au front :

— Allons, embrasse-moi, Valentine, et toi aussi, Tancrède. Ce n'est point vous autres que j'accuse, pauvres enfants ; vous êtes ce que

l'on vous fait ! J'ai été bien ruchonneuse, bien grondeuse, n'est-ce pas ? Que voulez-vous !... tout ce que je vois ici me met d'une humeur de loup. Allons, sauvez-vous vite, de peur d'être mangés par la mère-grand.

L'entretien de la duchesse douairière et des deux jeunes gens est interrompu par l'entrée du docteur Max. Il salue Tancrède et sa sœur, qui s'éloignent en échangeant tout bas ces mots :

— Bon Dieu, mon frère, comme notre grand'mère est en colère !

— C'est la faute du maréchal de Sénancourt, mort il y a trois cents ans. Aussi, ma foi, nous pouvons sans crainte pester contre lui. Ne te chagrine pas, je cours chez monsieur Louis Morel.

— Et surtout dis-lui bien que : *oui*, – répond Valentine à son frère.

Tous deux laissent leur aïeule en compagnie du docteur Max.

VII

La duchesse douairière de Sénancourt, à l'aspect du docteur Max, s'était écriée :

— Arrivez donc, docteur ! je vas de mal en pis !

— J'ai rencontré Dupont en montant ici, madame, – répond le docteur Max. – Ce fidèle serviteur m'a raconté la cause de la pénible émotion dont vous avez été saisie hier soir, en apprenant à votre arrivée la destruction de l'hôtel de Sénancourt. Votre indisposition, madame, est plus morale que physique.

— Soit ; mais je n'en souffre pas moins. La conduite de mon fils est indigne !

— Que voulez-vous, madame ! lorsqu'un fléau règne, les organisations les plus saines sont souvent atteintes de la contagion. Mais, quant à vous, madame, – ajoute le docteur Max en tâtant le pouls de la duchesse, – mon ordonnance sera fort simple : vous prendrez

une infusion de feuilles d'oranger, où l'on mêlera quelques gouttes d'éther, et vous retournerez surtout et au plus tôt respirer l'air pur et salubre de l'Anjou, sinon vous risqueriez fort, madame, de ne point échapper à l'épidémie.

— Quelle épidémie ?

— Nous l'appelons *febris aurea*.

— Laissez là votre grimoire, docteur, et parlez-moi français.

— L'épidémie en question, madame, est la fièvre d'or.

— Quelle fièvre d'or ? Est-ce une plaisanterie ?

— Rien de plus sérieux, madame, que mes paroles, — répond le docteur Max avec un flegme sardonique. — L'épidémie est constatée ; elle court les rues ; ses symptômes frappent les moins clairvoyants. Ces symptômes, les voici : inquiétude générale chez le malade, physionomie anxieuse, regard enflam-

mé, fièvre dévorante, vive excitation cérébrale souvent suivie de vertige, de délire ; pendant ces accès, presque permanents, le malade est sujet à des illusions, à des mirages étranges, particuliers à cette fièvre causée par la soif ardente, inextinguible de l'or ; elle est spécialement caractérisée par la suspension souvent partielle, parfois absolue, de tout mouvement du cœur... et par une oblitération presque complète du sens moral... Excusez, madame, cette physiologie.

— Continuez, docteur, — dit la grande dame, triste et pensive, — continuez.

— Tels sont donc les symptômes généraux de l'épidémie ; elle offre de plus cette singularité, qu'elle s'attaque indistinctement à toutes les classes de la société, des plus infimes aux plus élevées. Ainsi, madame, l'on concevrait qu'un pauvre diable, sans sou ni maille, fût naturellement prédisposé à la fièvre de l'or par la misère ; mais point : l'aisance, la richesse, le rang, ne sauvegardent aucunement de la contagion ;

ce que l'on possède n'est rien auprès de ce que l'on ambitionne de posséder ; c'est une frénésie, un délire.

— Mais ce Paris est donc devenu un enfer !
— s'écrie la duchesse douairière. — On vous appelle le *Diable médecin*, c'est justice : vous exercez votre profession dans un centre infernal.

— Pauvre femme des anciens temps !
— pensait le docteur Max apitoyé. — Tâchons de la préparer à des révélations qui, trop brusques, lui seraient fatales. — Et tout haut il ajoute :

— Que vous dirai-je ? Je connais, vous connaissez, madame, un grand seigneur, un très grand seigneur... possédant environ cent mille livres de rentes en biens fonds ; l'épidémie le gagne, il vend ses terres patrimoniales, l'hôtel de ses pères, réalise des capitaux considérables, les place dans les chemins de fer, dans les usines, dans l'exploitation du tabac,

dans des industries étranges ; car, à Paris, tout s'exploite, tout ! jusqu'aux boues de la cité !... Mais de nos jours l'on pratique l'adage antique : – « L'argent ne sent point mauvais ! »

— Vertu de ma vie ! – s'écrie la duchesse douairière, – je...

Puis se contenant, elle reprend d'une voix calme et ferme :

— Docteur, pas d'ambages ; parlez net, je saurai tout entendre. Merci Dieu ! les années n'ont point affaibli la trempe de mon caractère. J'ai le droit d'exiger de votre vieille amitié une franchise absolue. Ce grand seigneur qui vend du tabac et trafique des boues de Paris... c'est mon fils ?

— Que voulez-vous ? madame, l'épidémie...

— La plaisanterie est cruelle, monsieur.

— Madame la duchesse, moins à cette heure que jamais je ne me permettrais d'ou-

blier le profond respect qui vous est dû, – répond le docteur Max d'un ton pénétré. – Je comprends ce que vous devez souffrir. Je comprends combien... à votre point de vue... votre fierté patricienne doit être froissée, blessée, de ce que monsieur de Sénancourt déroge ainsi à la noblesse de sa race. Peut-être vous rendrai-je, madame, cette blessure moins douloureuse en vous affirmant que monsieur le duc de Sénancourt, atteint fatalement, presque malgré lui, par cette fièvre d'enrichissement qui fait tant de victimes, est plus malade que coupable. Si fondés que soient vos griefs envers lui, il est, croyez-en, madame, ma vieille expérience, il est encore et sera toujours foncièrement honnête homme !

— Je ne sais si mon fils est encore honnête homme, mais je sais qu'il n'est plus gentil-homme ! – Et s'interrompant à la vue d'un personnage paraissant dans le salon, la grande dame ajoute, désignant au docteur Max le nouveau venu. – Qu'est-ce que c'est que cet

homme qui se permet d'entrer ici sans être annoncé ?

VIII

Cet *homme* qui se permettait d'entrer familièrement dans le salon de monsieur de Sénancourt sans se faire annoncer était monsieur Coquard, industriel véreux, l'un de ces spéculateurs hasardeux, côtoyant toujours les confins extrêmes du code criminel. Monsieur Coquard a quarante ans ; sa laideur est repoussante, sa physionomie basse et rusée ; ses petits yeux fins, perçants, étincellent sous les verres de ses besicles d'or ; il est vêtu avec une recherche de mauvais goût, porte à sa chemise de gros boutons de diamants, des bagues à tous les doigts ; il garde son chapeau sur sa tête, malgré la présence de la duchesse de Sénancourt. Celle-ci, à la vue de ce personnage manquant si gros-

sièrement aux plus simples lois de la politesse, interroge avec une sorte de stupeur le docteur Max du regard.

— Malheureusement, madame, – répond à demi-voix le médecin, – l’un des plus fâcheux caractères de l’épidémie régnante est de jeter une telle perturbation dans le sens moral de beaucoup d’hommes de bien, que leur délicatesse native ne s’offense plus de leur contact avec des gens tarés, ignobles, qu’ils acceptent pour complices de leur convoitise.

— Ainsi, docteur, cette espèce-là...

— Cette espèce-là, madame, est monsieur Coquard, homme d’une réputation suspecte, lancé dans les grandes affaires, l’un des collaborateurs de monsieur de Sénancourt, qui, je le crains, est dupe de ce fripon.

— Un pareil manant entrer ici son chapeau sur la tête ! – murmure la grande dame au moment où monsieur Coquard, à qui la physionomie altière de la duchesse, qu’il ne connaît pas,

impose malgré lui, se découvre enfin et s'arrête interdit à quelques pas de la porte ; mais, revenant bientôt à son impudence naturelle, il s'avance résolument vers la duchesse et le docteur, disant à ce dernier :

— Bonjour, docteur ! Je suis entré sans être annoncé ; je croyais rencontrer ici ce cher duc !

— Ce cher duc ! – répète à part soi la grande dame suffoquée, – ce cher duc !

— Nous agissons, lui et moi, sans façon, – reprend monsieur Coquard en s'asseyant carrément dans un fauteuil. – Je vais l'attendre.

— Puisqu'on agit ici sans façon, docteur, – dit la duchesse douairière, – faites-moi donc le plaisir de dire sans façon... à ce monsieur... de s'en aller et de nous laisser tranquilles.

— Qu'est-ce que c'est ? – s'écrie effrontément monsieur Coquard toujours assis. – Comment, madame, vous...

— Je parle de vous et ne vous parle point !
— répond la grande dame en toisant monsieur Coquard par-dessus son épaule avec un souverain mépris. Et, s'adressant au docteur Max,
— Faites, je vous prie, sortir cet homme.

— Morbleu ! madame ! — s'écrie monsieur Coquard, — je trouve singulier que...

— Monsieur Coquard, pas d'impertinences ! — dit durement le docteur Max. — Vous avez l'honneur de parler à madame la duchesse douairière de Sénancourt.

— Que m'importe, à moi ! Est-ce que vous croyez que je me laisserai mettre insolemment à la porte ?

— Finissons ! — dit la grande dame avec impatience. — Docteur, un coup de sonnette, et les gens de mon fils jetteront dehors ce malotru.

— Me jeter dehors, moi ! — s'écrie monsieur Coquard furieux, — vous auriez le toupet de... Allons donc, vieille folle !

Cette altercation est interrompue par l'arrivée de monsieur le duc de Sénancourt. Il a soixante ans ; sa figure est noble et belle. N'ayant pas entendu les dernières paroles de monsieur Coquard, dont il remarque à peine la présence, le duc se dirige avec empressement vers sa mère ; il fait un mouvement pour lui prendre la main, afin de la porter à ses lèvres ; mais la duchesse douairière, pâle, fière, courroucée, se recule. Monsieur de Sénancourt la regarde avec une surprise pénible.

— Monsieur, – dit froidement la grande dame, – nous ne sommes pas seuls ici.

— Vous permettez, docteur ? – reprend monsieur de Sénancourt ; et apercevant monsieur Coquard, – Ah ! bonjour, mon cher ! Veuillez aller m'attendre dans mon cabinet ; ma mère désire rester seule avec moi.

— Alors profitez de l'occasion pour lui dire, à votre mère, mon cher duc, qu'elle est diantrement malhonnête, – répond monsieur Coquard

avec une colère contenue, et il ajoute en souriant méchamment : — J'ai du nouveau à vous apprendre... je vais vous attendre, mais dépêchez-vous.

Et l'impudent personnage sort en fermant bruyamment la porte derrière lui.

— D'où peut venir la colère de Coquard ? — se demande monsieur de Sénancourt de plus en plus surpris. — Que s'est-il donc passé entre ma mère et lui ?

Le docteur Max, prenant congé de la duchesse douairière :

— N'oubliez pas, madame, mon ordonnance : une infusion de feuilles d'oranger, quelques gouttes d'éther, et retournez le plus tôt possible en Anjou. Tâchez surtout, — ajoutez-il tout bas, — de décider monsieur de Sénancourt à renoncer aux affaires et à vous accompagner dans vos terres. Il est pour lui plus que temps de quitter Paris ! — Et s'adressant au duc, qui se rapproche de sa mère avec embarras, —

La santé de madame votre mère n'offre rien d'alarmant, monsieur ; mais il serait opportun qu'elle ne prolongeât point son séjour ici.

Le docteur Max salue monsieur de Sénancourt et le laisse seul avec sa mère.

IX

La duchesse douairière, après le départ du docteur Max, s'est assise ; on lit sur son noble visage de douloureux ressentiments. Son fils lui dit avec un accent de profond respect et de chagrin :

— Ma mère, nous voici seuls ; permettez-moi de vous exprimer l'affliction où me jette votre accueil, si différent de celui que j'osais attendre. Daignerez-vous m'apprendre la cause d'une froideur dont je suis navré ?

La grande dame a gardé pendant un moment le silence, sans tourner la tête vers son fils, puis enfin, attachant fixement sur lui ses yeux gris, étincelants de fierté courroucée, elle lui dit avec un accent de reproche amer :

— Monsieur, en 93, il y a plus de soixante ans de cela, j'étais veuve, j'avais dix-huit ans, vous veniez de naître ; je comparaissais pour la troisième fois devant le tribunal révolutionnaire, après avoir passé plusieurs mois en prison et souffert tout ce qu'une femme de ma sorte peut souffrir en prison ; pour la troisième fois, enfin, je jouais ma tête ; savez-vous pourquoi, monsieur ?

— Ma mère !...

— Je n'avais pas suivi en émigration ma famille, mes amis, parce qu'en bravant un danger de mort, j'espérais sauvegarder vos biens, monsieur. Je vous les ai conservés au péril de ma vie. Que sont-ils devenus ?

— Rassurez-vous, ma mère ; loin de dissiper ma fortune, je l'aurai bientôt plus que doublée. J'ai eu tort, peut-être, de ne pas vous instruire de la vente de mes propriétés. Mais j'étais loin de penser que ces menus détails d'affaires d'intérêt méritassent votre attention.

— Vous parlez d'or, monsieur, – répond la duchesse douairière, dont l'accent est de plus en plus sardonique. – En effet, je me mêle de ce qui ne me regarde point. Pardonnez cette indiscrete curiosité à mon grand âge. Les vieillards deviennent curieux comme des enfants.

— De grâce, ma mère...

— Vous aurez, dites-vous, bientôt doublé votre fortune ? Je m'incline devant votre arithmétique, et ne saurais qu'y applaudir ! Comment donc, monsieur ! vous avez par cupidité vendu l'antique hôtel où vous êtes né, où monsieur votre père est né ! Vous avez vendu ces domaines où, pendant tant de générations, le

nom que vous avez l'honneur de porter a été béni, vénéré ! Vous reléguez au grenier le portrait des aïeux qui sont la gloire de votre maison ! Vous le dites judicieusement, monsieur, ce sont là menus détails d'intérêt ! ils ne méritent aucunement mon attention ; mais enfin (excusez la liberté grande de ma question), mais enfin ; ces bonnes grosses sommes que vous avez retirées de la vente de votre patrimoine héréditaire, vous les placez sans doute honnêtement au denier vingt, au denier trente, comme le bonhomme Harpagon ? C'est mon plus doux espoir. Après tout, au lieu de vivre en grand seigneur neuf mois de l'année dans vos terres, et trois mois à Paris dans votre hôtel, vous vous livrez au négoce en général et à celui du tabac et de la boue de Paris en particulier : c'est fort bien, c'est surtout fort honorable assurément ; mais du moins, monsieur, ramassez-vous beaucoup d'or dans cette fange-là ?

— Votre sévérité est grande et doit être grande, ma mère. Vivant au fond de l'Anjou,

vous êtes restée étrangère au mouvement prodigieux qui, en ce temps-ci, pousse indistinctement toutes les classes de la société dans la voie de l'industrie. Vous ignorez, ma mère, que, grâce au développement croissant de la richesse publique et des besoins qu'elle engendre, tout a renchéri dans une proportion inouïe. Aussi, les revenus de mes terres ne me permettant plus de vivre à Paris selon mon rang, j'ai dû complètement transformer les éléments de ma fortune. Et...

— Pardon, monsieur. Si mes souvenirs ne me trompent point, lors de votre mariage vous possédiez votre terre de Mérinville en Dauphiné, votre terre de Châteauneuf en Berri, votre hôtel de la rue de Grenelle à Paris ; madame votre femme vous avait apporté en dot sa forêt de Bourgueil : ces propriétés vous constituaient plus de cent mille livres de rentes.

— C'est vrai ; mais aujourd'hui un pareil revenu est insuffisant pour tenir à Paris un certain état de maison.

— Je ne suis qu'une pauvre veuve, je vis du blé de mes terres et du bois de mes futaies, ainsi qu'en vivait monsieur votre père ; pourtant, j'aurai l'honneur de vous faire observer, monsieur, que j'ai toujours eu à Sénancourt une maison de vingt-cinq à trente personnes, une douzaine de chevaux dans mes écuries, dix chambres de maître à offrir à mes amis, et une chère excellente ; de plus, je ne souffre point qu'il y ait un nécessiteux dans mes domaines ; je fais des remises à mes fermiers lors des mauvaises années ; j'ai d'ordinaire deux mille louis de réserve dans ma cassette, et mon intendant, qui me vole nécessairement... évalue à quatre-vingt mille livres, bon an, mal an, les revenus de Sénancourt.

— Sans doute, en vivant dans mes terres huit à neuf mois de l'année, ma fortune patrimoniale m'eût, à la rigueur, suffi ; mais...

— Mais... la boue de Paris a tant de charme ! Ah çà ! monsieur, j'espère bien que mon petit-fils Tancrède, avec son prénom tout

empanaché de chevalerie, héritera, en sa qualité d'hoir mâle, de votre fief de boueux ?

— Cette cruelle raillerie me...

— Savez-vous qu'il est fort heureux pour votre maison, monsieur, que vous ayez un fils ? car enfin, à défaut d'hoir mâle, ce beau fief que je dis tombait de lance en quenouille, et, du coup, ma petite-fille Valentine devenait boueuse.

— Ah ! ma mère, pouvais-je prévoir que votre visite inattendue, et dont nous espérions tant de bonheur, dût amener une explication empreinte d'une pareille amertume ?

— Permettez, monsieur le boueux...

— Vous êtes sans pitié.

— Il est, en effet, de mauvaise compagnie de se gratifier réciproquement de ses titres ; j'aurai donc simplement l'honneur de vous dire, monsieur, quelle est la cause de ma ve-

nue, et, d'après ce que j'ai vu et entendu ici, j'ai grand'peur que mes craintes soient justifiées.

— Quelles craintes ?

— Depuis que je vis dans mes terres, vous m'avez, monsieur, régulièrement écrit chaque mois ; vous vouliez bien m'informer de la santé de madame votre femme et de la vôtre ; vos enfants vous donnaient, ajoutiez-vous, toute la satisfaction désirable ; vous borniez là votre correspondance, j'ignorais donc complètement la vente de vos domaines et vos glorieux trafics. Cependant certaines circonstances ont éveillé mon inquiétude. Hélas ! depuis que cet abominable chemin de fer a coupé en deux mon beau parc de Sénancourt, je sais de reste qu'en ces temps-ci l'on n'est plus maître chez soi, ni certain d'y mourir en paix. J'ai donc été presque alarmée d'apprendre, il y a peu de jours, par l'un de mes régisseurs, que des étrangers, munis de chaînettes d'arpenteurs, étaient venus instrumenter dans les environs de la ferme de Mareuil, qui touche au château.

Mon régisseur a demandé à ces gens-là ce qu'ils faisaient. À quoi ils ont répondu « qu'ils arpentaient par ordre de monsieur le duc de Sénancourt ; » l'un d'eux a même, je crois, parlé de machine à vapeur... Or, j'ai l'infirmité de ressentir une horreur invincible à l'endroit de ces affreuses machines, dont le sifflement m'exaspère lorsqu'elles traversent mon parc. J'ai donc résolu de venir sur-le-champ à Paris vous demander, monsieur, de quel droit vous envoyez des arpenteurs instrumenter sur mes terres, et ce qu'ils voulaient dire avec leur machine à vapeur ?

— Les personnes envoyées par moi à Sénancourt étaient chargées d'étudier la nature du sol de la ferme de Mareuil, et de le mesurer.

— Dans quel but, monsieur ?

— Au risque de m'exposer de nouveau, ma mère, à vos sarcasmes, je vous dirai franchement qu'il y a une excellente spéculation à

faire en établissant à Sénancourt une fabrique...

— Plaît-il ? — reprend la grande dame abasourdie ; — que dites-vous ?

— Je parle de l'établissement d'une fabrique de sucre de betterave ou de...

— Est-ce que je rêve ? — se dit la duchesse douairière Quoi !... il oserait...

— Pardon, ma mère, mais cette fabrique...

— Vertu de ma vie ! Vous êtes un...

Mais, s'interrompant et se contenant, la grande dame ajoute :

— Au fait, monsieur, continuez, continuez, je suis curieuse de vous entendre.

— Si vous m'aviez fait la grâce de m'écouter sans vous fâcher, ma mère, vous eussiez bientôt reconnu que l'entreprise que j'ai en vue offre de grands avantages dont, ai-je besoin de l'ajouter ? vous profiterez comme moi.

— Ah ! monsieur, – dit la duchesse douairière, feignant une reconnaissance ironique, – que de bontés ! Vous êtes vraiment trop magnifique !

— Permettez... Si étrangère, si hostile que vous soyez aux spéculations industrielles, celle dont il est question méritera, j'en suis certain, votre indulgence ; je dirai plus, votre approbation.

— C'est indubitable.

— Voici donc, ma mère, quel est mon projet en établissant cette usine sur le territoire de la ferme de Mareuil, dont le sol excellent est particulièrement propre à la culture des racines : on fabriquera du sucre de betterave lorsque les vins seront à bon marché ; mais s'ils renchérisent, ainsi que cela arrive fréquemment depuis la maladie de la vigne, que ferons-nous ? Eh ! mon Dieu, nous remplacerons la fabrication du sucre par celle de l'alcool.

Il est impossible de rendre l'expression de la figure, puis de l'accent de la grande dame, lorsqu'après avoir, bouche béante, écouté son fils, elle répéta :

— De l'al... co... ol ?

— En d'autres termes, ma mère, – reprend monsieur de Sénancourt, – nous fabriquerons de l'eau-de-vie de betterave ; de sorte que nos terres, cultivées de cette façon et non plus en céréales, rapporteront huit à dix pour cent, au lieu de deux et demi tout au plus ; or, vous l'avouerez, ma mère, c'est une opération superbe.

— Superbe !... superbe !

— Enfin... et je vous en conjure, ne voyez pas dans mes paroles la revendication d'un droit... rien n'est plus éloigné de ma pensée, ma mère ; j'expose simplement un fait.

— Voyons le fait ?

— Je veux dire que votre position d'usufruitière de Sénancourt ne saurait être un obstacle à l'établissement de cette fabrique, puisque, loin d'amoinrir les revenus de la ferme de Mareuil, cette fabrique les triple, et qu'en partageant avec moi cette plus-value, vous aurez encore un bénéfice considérable.

— Avez-vous tout dit ?

— Oui, ma mère.

— Si je comprends bien, monsieur, ce que vous me faites l'honneur de me communiquer, votre louable ambition n'est point encore satisfaite ; il ne vous suffit point de trafiquer des boues de Paris ni de vendre du tabac : vous aspirez à débiter du sucre et de l'eau-de-vie, environ comme un épicier ?

— Ma mère...

— Sans compter que votre boutique serait établie à Sénancourt, en vue du château où l'un de vos ancêtres eut pendant huit jours pour hôte le roi Louis XIV !

— Permettez, je...

— Ce duc de Sénancourt-là, monsieur, dont voici le portrait... – ajoute la douairière en se retournant vers les boiseries du salon ; mais, remarquant l'absence du tableau, elle ajoute : — Bon ! comme il était aussi *trop grand*, celui-là, il est sans doute allé rejoindre au grenier le maréchal Tancrède ! Enfin, ce duc de Sénancourt-là, monsieur, était, ainsi que vous, ambitieux, mais, permettez-moi d'ajouter, ambitieux d'une autre sorte. Non content d'avoir, en sa qualité de lieutenant général des armées royales, versé son sang dans dix batailles et mérité d'être surnommé *le bras droit* de monsieur de Turenne ; ce duc de Sénancourt-là, monsieur, homme d'État autant que capitaine, brigua et obtint l'honneur de représenter la France auprès de Sa Majesté Très Catholique, et fut ambassadeur du roi Louis XIV en Espagne, d'où il rapporta le collier de la Toison d'Or pour lui et la grandesse pour sa maison, car je prendrai la liberté de vous rappeler,

monsieur, que vous êtes grand d'Espagne. Donc, à ce titre, je reconnais avec une inexprimable satisfaction, que dans votre famille l'on ne déroge point, chacun à sa façon, s'entend ! car, non content de noblement servir la France comme boueux, vous vendez du tabac à vos concitoyens ! Ce n'est pas assez : enflammé par l'exemple de vos aïeux, vous éprouvez le désir, si naturel à un Sénancourt, de débiter aux chalands du sucre et du rogomme !

— Il m'est pénible, ma mère, de vous entendre me reprocher...

— Des reproches, à vous ? Dieu m'en garde, monsieur ! N'êtes-vous pas le meilleur des fils ? ne poussez-vous point la générosité jusqu'à m'associer à votre délectable trafic, afin de me faire embourser quelque petit profil ? Mais j'y songe : si vous ouvrez boutique à Sénancourt, m'est avis que vos armoiries, surmontées de votre couronne ducale, figureraient très joliment en manière d'enseigne. Et comme je tiens à gagner la gratification dont

vous m'honorez, monsieur, je m'établirais au comptoir, où je débiterais des verres d'eau-de-vie à mes paysans. Il y aurait foule, les jours de marché surtout. La duchesse douairière de Sénancourt versant la goutte aux chalands ! Rien que pour cela l'on viendrait de dix lieues à la ronde. La consommation s'en augmenterait d'autant. Voilà encore une bien belle spéculation ! Est-ce que vous n'y auriez point pensé, monsieur ?

— Ma mère, permettez-moi de vous le répéter, vous jugez, vous devez juger les choses au point de vue du passé ; je les juge au point de vue du présent, et...

— Écoutez bien ceci, monsieur, — reprend la grande dame d'une voix brève et avec une expression qui révélait l'indomptable résolution de son caractère : — Si jamais... entendez-vous ?... si jamais vous poussiez l'oubli du respect que vous me devez à ce point d'oser donner suite à cette imagination d'établir votre fabrique sur mes terres (que ce soit ou non

vosre droit, je m'en soucie peu), je donnerais ordre à mes gens de recevoir d'une si rude façon les personnes que vous enverriez procéder à ce bel établissement, qu'elles n'y reviendraient plus, je vous en donne ma parole d'honnête femme !

— J'ose espérer, ma mère, que vous n'aurez jamais recours à de pareils expédients. De grâce ! veuillez vous rappeler à quels dangers vous auriez exposé non seulement vos gens, mais vous-même, si vous aviez persisté, lors du tracé du chemin de fer dans votre parc, à vouloir employer inutilement la violence pour vous soustraire à une obligation légale.

— J'ai faibli une fois, je ne faiblirai pas celle-ci, et, vertu de ma vie ! s'il le faut, l'on verra la duchesse douairière de Sénancourt, à l'âge de soixante-dix-huit ans, s'en aller en prison pour avoir voulu s'opposer à une indignité de son fils.

— Je connais, ma mère, l'inflexible fermeté de votre caractère, mais, j'en suis certain, vous aurez égard à ma position. La voici : croyant pouvoir user d'un droit, et surtout persuadé que l'établissement de cette fabrique, en dehors du château, ne pouvait en quoi que ce fût vous être désagréable, j'ai conclu cette affaire avec plusieurs associés, donné ma parole, ma signature ; je me trouverais dans un embarras inextricable s'il me fallait renoncer à cette entreprise, et je suis résolu à n'y pas renoncer.

À ces mots de son fils, la duchesse douairière tressaille et garde un moment le silence.

La grande dame, entendant monsieur de Sénancourt lui signifier sa résolution d'établir une fabrique dans le voisinage du château, se sent douloureusement atteinte, non plus dans sa fierté, mais au cœur. Elle contient son émotion, et reprend en souriant avec amertume :

— Je ne crois pas un mot de ce que vous me dites là, monsieur.

— Ma mère, je vous jure... que...

— Encore une fois, monsieur, vous vous moquez. Vous prétendriez me faire croire que, sachant ma résolution de passer à Sénancourt le peu de jours qui me restent à vivre, et de mourir en paix dans mes terres, vous n'avez pu attendre du moins l'heure prochaine de ma mort pour établir chez moi votre fabrique ?... Non, monsieur, non, je ne veux pas croire, je ne croirai jamais que vous vous soyez froidement posé cette alternative : « Ou ma vieille mère subira, quoiqu'elle s'en révolte, le voisinage de mes fabriques, ou bien... elle s'en ira mourir ailleurs... loin des lieux qui lui sont chers à tant de titres ! » Allons donc, monsieur ! vous avez le cœur desséché par la soif du gain, j'y consens ; vous faites litière des illustres souvenirs, des glorieux exemples de votre maison, je l'avoue encore ; vous vous livrez par convoitise à d'ignobles négoce, je le reconnais ; mais enfin, monsieur, vous n'êtes point un monstre d'égoïsme ; vous avez

conservé au fond de l'âme quelque respect filial...

— Je vous le répète, ma mère, – dit monsieur de Sénancourt d'abord péniblement affecté, puis cédant à un mouvement d'impatience involontaire, – j'ai donné ma signature pour cette affaire. Dieu m'est témoin que j'aurais agi autrement si j'avais pu prévoir la répugnance véritablement inconcevable que vous cause le voisinage de cette usine ; mais le fait est accompli ; il m'en coûterait, pour rompre ce contrat, des dommages-intérêts considérables ; je ne peux cependant pas me ruiner pour satisfaire, permettez-moi de vous le dire, de vains préjugés.

— Ainsi, – reprend la grande dame indignée, – ainsi l'honneur, la vénération filiale sont à vos yeux des préjugés ?

— Hé ! ma mère, je suis de mon siècle ! Nous ne sommes plus au temps où l'onregar-

dait un gentilhomme comme déshonoré parce qu'il se livrait au commerce !

— Monsieur, ce qui déshonore un gentilhomme, ce n'est pas le commerce, c'est la cupidité honteuse dont vous êtes possédé ! Qu'un homme sans naissance, sans patrimoine, trafique afin de s'enrichir, il fait bien, et s'il se conduit honnêtement, je l'estime.

— Je tiens par-dessus tout à votre estime, ma mère ; je ne crois pas en être indigne...

— Mon estime à vous qui, non content d'un patrimoine héréditaire considérable, plus que suffisant à vivre en grand seigneur, ne songez qu'à assouvir une insatiable avidité ! Mon estime à vous qui à cette convoitise sacrifiez le pieux respect de la maison paternelle, la mémoire des aïeux, la dignité de votre nom, le repos de mes derniers jours, l'avenir de vos enfants, car rien de moins stable que ces folles spéculations qui m'inspirent autant d'aversion que de crainte !...

— Vous parlez de mes enfants. Mon Dieu, ma mère, si je m'étais borné à jouir de ma fortune héréditaire, sans songer à l'augmenter, comment aurais-je pu doter Tancrède et Valentine ? Que leur aurais-je donné à chacun en mariage ? Vingt ou vingt-cinq mille livres de rentes tout au plus ! Est-ce que l'on peut, de nos jours, moyennant une pareille dot, marier convenablement ses enfants ?

— Qu'entends-je ! Ah ! le docteur Max disait vrai, c'est du vertige, c'est de la démence ! Valentine et Tancrède de Sénancourt, jeunes, charmants, remplis de qualités, portant l'un des plus beaux noms de France, et dotés de vingt-cinq mille livres de rente, ne point trouver à se marier convenablement ! Vertu de ma vie ! mais qu'est-ce donc que ces abominables mœurs-là ? Ce n'est pas la fièvre de la convoitise qui vous dévore : fièvre est trop noble ; c'est la lèpre, c'est la gale, c'est l'ignoble dans le hideux ! et je préfère l'horrible à l'ignoble, le tigre au crapaud ! Dieu me le pardonne, c'était

affreux, mais grand, 93 ! J'abhorrais Robespierre ; je ne pouvais pas le mépriser. Il coupait les têtes, non les bourses, et restait pauvre, incorruptible. Si les jacobins nous massacraient, monsieur, ils couraient pieds nus à la frontière, combattre, mourir en héros, en enragés, non pour s'enrichir, mais pour le triomphe d'une idée, leur infernale république ! Ah ! monsieur, monsieur ! j'ai bravé ces terribles jours pour sauvegarder votre héritage, et, à la pensée que ma mort vous laisserait orphelin, souvent mon cœur a tressailli d'angoisse, a frémi d'épouvante, mais jamais, non jamais il ne s'est alors, comme en vous entendant, soulevé de mépris et de dégoût !

Monsieur de Sénancourt reste atterré par ces foudroyantes paroles, inspirées à sa mère par le vertige industriel qui précéda 1848. Soudain, le duc prêle l'oreille au dehors, où l'on entend le bruit d'une vive altercation. Presque aussitôt la porte s'ouvre violemment devant un nouveau personnage contre lequel un valet de

chambre se débat vainement afin de lui barrer le passage.

X

Ce nouveau venu qui pénétrait ainsi violemment chez monsieur le duc de Sénancourt se nommait monsieur Lou-bin, homme d'un âge mûr, très convenablement vêtu, et de qui la figure, en apparence franche et ouverte, témoignait alors d'une grande irritation. Les derniers ressentiments de la duchesse cèdent à la surprise causée par ce tapage, si choquant pour la grande dame, habituée à voir régner autour d'elle l'ordre, le calme et une respectueuse déférence. Son fils fait vivement quelques pas vers M. Loubin, et s'adressant au valet de chambre :

— Quel est ce bruit ?

— Ce monsieur a voulu entrer malgré moi,
— répond le domestique ; — pourtant je lui ai dit
que monsieur le duc n'était pas visible.

— Monsieur, — reprend avec hauteur monsieur de Sénancourt, faisant un pas vers monsieur Loubin, — il est inconcevable que vous vous permettiez de forcer ainsi ma porte ! Qui êtes-vous ? Que voulez-vous ?

— Qui je suis ? — répond le nouveau venu avec un courroux croissant, — je suis Loubin ! et pour mon malheur, actionnaire de vos fichus tabacs de Constantine ! Ce que je veux ?... Mon argent !

— Votre argent ? — reprend monsieur de Sénancourt très surpris. — Qu'est-ce à dire, monsieur ?

— Comment ! qu'est-ce à dire ? — s'écrie monsieur Loubin. — Ah çà ! parce que vous et votre monsieur Coquard vous m'avez tout l'air de deux Robert Macaire, vous me prenez peut-être pour un Gogo ?...

— Monsieur, – dit vivement le duc de Sénancourt désolé de voir sa mère témoin de ce nouvel incident, – oubliez-vous devant qui vous parlez ?

— Ne croyez pas m'imposer avec votre titre, monsieur ! – réplique monsieur Loubin ; – tout duc que vous soyez, vous êtes responsable des faits et gestes de la société dont vous êtes le président. Je suis un honnête père de famille ; moi ; ce titre en vaut bien un autre, entendez-vous cela, monsieur le duc ?

— Monsieur !

— Plein de confiance dans votre honorabilité, j'ai placé dans vos tabacs mes économies, fruits de mon travail, qui devaient être la dot de mes enfants. Et voilà que le bruit se répand que cette affaire, où je me suis engagé sur la foi de votre nom, pourrait bien n'être qu'une indigne friponnerie, et qu'en ce cas nous serions volés.

La duchesse douairière a écouté cet entretien avec une stupeur douloureuse. Aux der-

niers mots de l'actionnaire, qui accuse monsieur de Sénancourt de complicité dans une indigne friponnerie, la grande dame frémit, porte ses doux mains à son visage, puis, pâle et presque éperdue, elle se dirige rapidement vers la porte.

— Ma mère ! — s'écrie avec angoisse monsieur de Sénancourt, en allant vers la duchesse, — de grâce ! écoutez-moi ! ne croyez pas...

La duchesse douairière se retourne indignée, menaçante ; d'un geste écrasant elle défend à son fils de la suivre. Et monsieur de Sénancourt, profondément affligé, demeure seul avec l'actionnaire des tabacs de Constantine.

XI

Monsieur Loubin, après avoir silencieusement et attentivement observé la duchesse

douairière et son fils, sourit ; la feinte indignation dont son visage était animé fait place à une expression de sournoise astuce, et il se dit :

— Ah ! la mère est ici ?... Tant mieux ! ça me chausse !

Et reprenant son masque d'honnête homme indigné, monsieur Loubin ajoute tout haut, s'adressant à monsieur de Sénancourt encore sous le coup de ses pénibles impressions :

— Monsieur, il faut sur l'heure...

— Sortez ! – s'écrie le duc de Sénancourt exaspéré, – sortez, monsieur ! Si vous avez des réclamations à faire, adressez-les au conseil d'administration ; lors de sa première assemblée, il vous répondra.

— Il sera bien temps, alors ! – réplique monsieur Loubin. – Je vous le répète, monsieur, le bruit se répand que votre société des

tabacs de Constantine, fondée au capital de deux millions, ne représente pas une valeur de cent mille francs. Donc, je viens ici, au nom de la majorité des actionnaires et en qualité de leur fondé de pouvoir, afin de m'assurer de l'état des choses. On parle de documents officiels envoyés d'Algérie qui seraient désastreux pour nous. Je n'ai pas encore eu connaissance de ces renseignements, mais notre alarme est grande ! Nous avons, sur la foi de votre nom, que nous devons croire des plus honorables, placé nos capitaux dans votre entreprise ; or, je vous le déclare, monsieur, nous ne nous laisserons pas plumer vifs sans crier !

— Hé ! monsieur, est-ce ma faute à moi si vous ajoutez créance à des bruits absurdes ? Est-ce que je n'ai pas moi-même placé des fonds considérables dans cette entreprise ? Je la croyais donc, je la crois donc excellente.

— D'accord, monsieur le duc, — répond monsieur Loubin, semblant peu à peu s'apaiser ; — mais enfin, ces bruits alarmants ont pris

une telle consistance, qu'il vous importe autant qu'à nous de prouver qu'ils sont dénués de fondement.

Le valet de chambre, revenant dans le salon, dit à son maître :

— Monsieur Louis Morel demande à parler à monsieur le duc.

— Priez-le d'entrer, – répond monsieur de Sénancourt. Et, s'adressant à monsieur Loubin :

— Monsieur, veuillez revenir ici, ce soir, à cinq heures ; je suis certain de vous démontrer alors, jusqu'à la complète évidence, que les bruits auxquels vous avez ajouté foi avec une incroyable légèreté, sont aussi calomnieux qu'absurdes.

— À ce soir donc, monsieur le duc, – reprend monsieur Loubin avec une apparente bonhomie. – Vous comprenez que je ne demande qu'à croire à la solvabilité de l'entreprise, moi ; et, si elle m'est clairement démon-

trée ainsi que vous me le faites espérer, je m'empresserai de retirer les expressions dont votre susceptibilité a dû, monsieur, s'offenser. Mais vous ferez la part de mon anxiété en présence de bruits d'une nature si inquiétante. Je suis un honnête père de famille ; j'ai placé dans cette affaire la dot de mes enfants, et je...

— Monsieur, avant de vous rendre l'écho de ces rumeurs alarmantes, vous auriez dû attendre des explications, des preuves, qui, je le répète, vous rassureront complètement.

— Donc, monsieur le duc, – reprend monsieur Loubin en s'inclinant, – j'aurai l'honneur de revenir tantôt ?

— C'est entendu, monsieur.

À ce moment, monsieur Louis Morel est introduit par le valet de chambre.

— Diable ! – se dit monsieur Loubin en se dirigeant vers la porte, – pourvu que ce crétin de duc ne demande pas conseil à ce monsieur Morel ! c'est un homme riche, intègre, mais

fort habile en affaires, il pourrait tout gâter. Heureusement, – ajoute Loubin en sortant. – Coquard est là... il est bon là ! et le reste le regarde.

XII

Monsieur Louis Morel, alors âgé d'environ vingt-six ans, l'un des élèves les plus remarquables de l'école polytechnique, avait d'abord embrassé la carrière d'ingénieur des mines, puis renoncé à cette position officielle, afin de se livrer exclusivement à l'exploitation d'une grande découverte scientifique, due à son génie, et applicable à l'industrie. Monsieur Louis Morel, doué d'un extérieur aussi attrayant que distingué, joignait aux plus nobles qualités du cœur un esprit éminent et un caractère d'une rare élévation. Ce jeune homme éprouvait en ce moment une émotion profonde en songeant que le bonheur de sa vie et de celle de sa sœur dépendait de son prochain entretien avec monsieur de Sénancourt, auquel il venait adresser une double demande de mariage.

Le duc, d'abord aussi surpris qu'affecté des réclamations imprévues de monsieur Loubin, se rassura peu à peu, confiant dans sa loyauté, dans sa conviction de l'excellence et de l'honorabilité de l'entreprise des *Tabacs de Constantine*, il considéra les bruits rapportés par l'actionnaire comme le résultat d'une manœuvre de spéculateur désireux de déprécier momentanément les actions de la société dont il était président, afin de les acheter *en baisse* ; cependant, songeant à la fâcheuse impression qui devait rester contre lui dans l'esprit de sa mère, témoin des récriminations injurieuses de l'actionnaire, monsieur de Sénancourt, absorbé par cette pensée, accueillit Louis Morel avec une distraction involontaire, dont il eut bientôt conscience. Aussi lui tendant cordialement la main :

— Pardon, mon ami, mais vous le savez, je suis lancé dans un tel courant d'affaires... vous voudrez bien m'excuser, n'est-ce pas, d'avoir été si distrait ?

— Je suis à vos ordres, monsieur, – répond Louis Morel en s'inclinant avec déférence. – J'aurais à vous entretenir d'un objet important... Oserai-je vous prier de faire momentanément fermer votre porte, afin que nous ne soyons pas dérangés ?

— Certainement, mon ami, – dit monsieur de Sénancourt en agitant le cordon d'une sonnette. – Quelqu'un m'attend dans mon cabinet, mais je suis à votre disposition.

Et s'adressant au valet de chambre qui vient d'entrer :

— Priez monsieur Coquard de vouloir bien m'attendre encore pendant quelques instants dans mon cabinet.

— Oui, monsieur le duc.

— Dites bien à la porte que je n'y suis pour personne, absolument pour personne. – Et se retournant vers Louis Morel – Nous voici seuls, mon cher ami, de quoi s'agit-il ?

XIII

Louis Morel se recueillit pendant un moment et dit à monsieur de Sénancourt d'une voix grave et légèrement émue :

— Monsieur, depuis plus de deux ans j'ai l'honneur d'être en relation d'affaires avec vous. J'ai mérité votre confiance, j'oserai ajouter votre estime.

— Et mon amitié, ma bien vive amitié ! Vous êtes l'un des hommes que j'aime, que j'honore le plus, mon cher Morel.

— Ces paroles, monsieur, m'encouragent.

— Vous encouragent, à quoi ?

— À vous faire connaître l'objet de cet entretien. Permettez-moi, monsieur, de vous exposer en quelques mots ma situation. Mon père m'a légué, à défaut de fortune, un nom considéré.

— Monsieur André Morel était l'un des membres les plus éminents de l'Académie des sciences, et vous marchez, mon ami, dignement sur ses traces. Mais pourquoi évoquer ces souvenirs de famille ?

— Je vais, monsieur, vous l'apprendre. Mon père nous a laissés, ma sœur et moi, orphelins et pauvres.

— Votre conduite envers mademoiselle votre sœur a été admirable ! L'éducation que vous lui avez fait donner l'a rendue l'une des jeunes personnes les plus accomplies que je sache, et dernièrement encore, madame de Sénancourt citait à Valentine pour modèle votre charmante sœur.

Louis Morel sourit et reprend :

— Encore un encouragement, monsieur.

— Que voulez-vous dire ?

— Permettez-moi d'achever en deux mots, monsieur. La découverte industrielle à l'exploiti-

tation de laquelle vous avez bien voulu associer votre fils m'a enrichi au delà de mes espérances. Je possède environ huit cent mille francs. Je destine la moitié de cette somme à la dot de ma sœur.

— Tenez, mon ami, – dit le duc de Sénancourt avec émotion et tendant la main à Louis Morel, – je ne devrais pas être surpris de ce que vous m'apprenez ; cette délicate générosité n'a rien d'étonnant pour qui vous connaît, vous apprécie. Pourtant, vous l'avouerais-je ? ce beau trait augmente encore, s'il est possible, mon attachement pour vous, ma profonde estime pour la noblesse de votre caractère.

— Ces paroles si flatteuses de votre part, monsieur, à vous dont la haute position...

— Ma position ? – reprend le duc de Sénancourt avec bonhomie, – ma position ? Hé ! mon Dieu ! elle est la vôtre. Ne suis-je point, comme vous, tout uniment un industriel ? Ah ! mon cher ami, pourquoi d'anciens, de déplorables

préjugés sont-ils encore malheureusement si tenaces dans certains esprits ? Grâce à Dieu, je ne suis pas de ces esprits-là ; je marche avec mon siècle, et je m'en fais gloire ! Mais ma mère... ma mère !... Enfin, le croiriez-vous ? elle me reproche comme une honteuse dérogation à la dignité de ma naissance les spéculations que... Mais, pardon, mon ami, revenons à votre entretien. Vous m'avez fait part de votre généreuse intention de doter votre sœur. Penseriez-vous à la marier prochainement ?

— Oui, monsieur.

— Heureux entre les heureux sera celui qu'elle a choisi ! Et ce choix... quel est-il ?

— Le frère d'une jeune personne que j'aime depuis deux ans et à la main de qui j'ose prétendre.

— Un double mariage ?... ce serait charmant ! Ah ! que de vœux je fais pour votre bonheur ! Mais, j'y songe, vous venez peut-être me demander de témoigner tout le bien que je

pense de vous et de mademoiselle votre sœur aux parents du jeune homme et de la jeune personne ?

— Monsieur...

— J'ai deviné, n'est-ce pas ? Eh bien ! mon ami, je dirai simplement à la famille dans laquelle vous désirez d'entrer : Je voudrais avoir un gendre et une belle-fille aussi parfaitement doués que monsieur Louis Morel et sa sœur.

— Ah ! monsieur ! – s'écrie Louis Morel avec expansion, – je crois à peine ce que j'entends !

— Qu'avez-vous ? Cette émotion... ce trouble...

— Ces paroles que vous venez de prononcer...

— Quelles paroles, mon ami ?

— Oh ! laissez-moi les répéter, – reprend Louis Morel ravi ; – elles sont le gage du bonheur de ma sœur et du mien ! N'avez-vous pas

dit, monsieur : « Je voudrais avoir un gendre et une belle-fille aussi parfaitement doués que monsieur Louis Morel et sa sœur ? »

— Sans doute, telle est ma pensée.

— Merci à vous ! monsieur, – s'écrie Louis Morel avec un accent de reconnaissance ineffable ; – merci à vous, monsieur ! vous comblez mes vœux les plus chers !

— Comment ?

— Cette jeune personne que j'aime depuis deux ans, du plus profond, du plus respectueux amour, c'est... mademoiselle Valentine !

— Ma fille ! – reprend monsieur de Sénancourt stupéfait ; – ma fille !

— Elle a daigné m'autoriser à vous demander sa main.

— Valentine ?

— Oui, monsieur, elle partage le sentiment qu'elle m'inspire, ainsi que ma sœur partage

l'affection qu'éprouve pour elle monsieur Tan-crède.

— Quoi ! – dit le duc de Sénancourt aba-sourdi, – Tancrède... lui aussi ?

— Ce matin, il est venu chez moi me de-mander la main de ma sœur, et m'apprendre que mademoiselle de Sénancourt m'engageait à tenter la démarche que j'ai l'honneur de faire près de vous, monsieur, et que vous avez ac-cueillie d'avance avec autant de bonté que d'indulgence, en me répondant ces mots, qui font bondir mon cœur de joie. Ah ! ils sont pour moi la plus douce récompense de mes travaux, de mes constants efforts à porter dignement le nom de mon père, à me conduire en homme de bien ! Ne m'avez-vous pas dit : « Je voudrais avoir un gendre et une belle-fille aussi parfaite-ment doués que vous et votre sœur, monsieur Louis Morel ? » Monsieur, excusez, de grâce, ma profonde émotion... la parole manque à l'expression de certains sentiments.

Louis Morel a prononcé ces derniers mots d'une voix entrecoupée ; il porte la main à ses yeux humides de larmes, et garde pendant un moment le silence.

XIV

Monsieur le duc de Sénancourt avait écouté l'industriel avec une surprise croissante ; et tombant des nues, il se demandait si monsieur Louis Morel perdait la raison. Lui prétendre à la main de mademoiselle de Sénancourt ! Admettre la possibilité d'un pareil mariage, c'était de la part de ce jeune homme le comble de la présomption ou de l'extravagance !

— Ah ! nous vivons en de singuliers temps !
— se disait naïvement monsieur de Sénancourt, lorsque Louis Morel reprit d'une voix encore palpitante d'émotion :

— Pardon, monsieur, mais parfois, autant que le chagrin, le bonheur nous accable, et...

— Mon cher monsieur Morel, – dit le duc de Sénancourt d'un ton pénétré, – j'ai un million d'excuses à vous faire.

— À moi ! monsieur ?

— Je suis aux regrets d'avoir, par des paroles dont vous n'avez pas compris le sens exact, paru encourager, réaliser des espérances qu'il m'est pénible, croyez-le bien, – et il serre affectueusement la main du jeune homme, – qu'il m'est cruellement pénible de détruire.

— Qu'entends-je ?

— Oh ! certes, si je désirais marier mes enfants, je voudrais trouver dans mon gendre et dans ma belle-fille les rares mérites qui vous distinguent, ainsi que mademoiselle votre sœur ; mais Tancrède et Valentine sont encore trop jeunes pour que je puisse songer à leur établissement.

Louis Morel, frappé au cœur par un refus que, pour tant de raisons, il prévoyait si peu, ne trouve pas un mot à répondre dans le premier étourdissement de sa douleur, et reste abattu par cette douloureuse déception.

Quant à monsieur de Sénancourt, excellent homme, malgré son orgueil de race, il s'apitoyait en toute sincérité sur l'affliction de Louis Morel, qu'il tenait réellement pour le plus galant homme du monde, et se disait :

— Pauvre garçon, je suis navré de lui causer ce chagrin ; mais que répondre à une proposition exorbitante, inouïe ? Heureusement mon refus est basé sur un prétexte plausible, et n'a rien de blessant. Mais comment Tancrède et Valentine, si bien nés, si bien élevés, ont-ils pu s'oublier à ce point d'autoriser les inconcevables prétentions de monsieur Morel et de sa sœur ? En vérité, il faut vivre de nos jours pour assister à un pareil renversement des légittimes barrières qui, de tout temps, se sont élevées entre les diverses classes de la société !

Il n'est donc plus de distinction, de rang et de naissance ? Tout est donc confondu, bouleversé ? Où allons-nous, je le demande, où allons-nous ?

XV

Le désappointement de Louis Morel était si cruel ; il lui semblait si affreux pour lui et pour sa sœur de renoncer à jamais à leurs plus chères espérances, qu'il reprit d'une voix altérée :

— Monsieur le duc, je fais appel à votre sincérité, certain qu'elle ne me fera pas défaut. Vous déclinez la demande que j'ai l'honneur de vous adresser parce que, dites-vous, mademoiselle Valentine et monsieur Tancrède sont trop jeunes pour se marier ?

— Assurément, mon cher monsieur Morel, et vous en conviendrez vous-même. Mon fils a vingt-deux ans à peine, ma fille dix-huit ans ; ce sont des enfants.

— Plus que personne, monsieur, je sais combien la volonté paternelle doit être vénérée, obéie. La trop grande jeunesse de mademoiselle Valentine et de M. Tancrède est, dites-vous, monsieur, le seul obstacle à leur mariage ? En ce cas... ma sœur et moi, pleins de respect pour votre décision, pleins de foi dans la durée d'un sentiment inaltérable, pleins de confiance dans l'avenir, nous attendrons.

— Mon cher monsieur Morel, – répond M. de Sénancourt avec embarras, – vous avez fait appel à ma franchise : il est de mon devoir de vous parler en toute sincérité. Je vous ai dit en quelle haute estime je vous tenais, ainsi que mademoiselle votre sœur ; mon refus ne doit donc en quoi que ce soit vous blesser. Fort de cette conviction, je vous déclare sans hésiter

que le double mariage auquel vous avez bien voulu songer est et sera toujours impossible.

Louis Morel, déçu dans son vague et dernier espoir, tressaille et baisse la tête avec accablement. Monsieur de Sénancourt, ému de cette douleur muette, se disait :

— Ah ! il faut du courage pour accomplir dignement les sévères devoirs du père de famille ! — Et il reprend tout haut :

— Je ne saurais trop vous répéter, mon cher monsieur Morel, combien je suis désolé de ne pouvoir agréer votre offre, mais j'ai depuis longtemps d'autres vues pour l'établissement de mes enfants. Je vous crois galant homme, dans toute l'acception du mot ; je sais tout ce que l'on peut attendre de l'élévation et de la fermeté du caractère de mademoiselle votre sœur ; aussi, je n'en doute pas, ayant égard à la pénible nécessité où je suis de ne pas agréer vos offres, vous et mademoiselle Morel laisserez s'éteindre dans le cœur de mes en-

fants une affection naissante que la mobilité naturelle à la grande jeunesse leur fera bientôt oublier.

— Vous nous appréciez en cela, ma sœur et moi, comme nous méritons que vous le fassiez, monsieur, — répond noblement Louis Morel ; — il serait indigne à nous de ne pas renoncer loyalement, complètement à toute espérance.

Le jeune homme se disposait à s'éloigner après avoir salué monsieur de Sénancourt ; mais celui-ci, l'arrêtant par la main :

— Mon cher ami, vous ne me ferez pas l'injure de douter un moment que ce refus n'altère en rien ma profonde considération pour vous ?

— Je le crois facilement, monsieur, — reprend Louis Morel avec dignité, tandis que monsieur de Sénancourt, conservant toujours entre les siennes les mains du jeune homme :

— Il est aussi bien entendu que nos relations d'affaires continueront ?

— Il en sera selon que vous le désirerez, monsieur.

— Seulement, au lieu de vous donner la peine de venir journallement chez moi, vous permettrez que j'aïlle chez vous ?

— Je serai toujours à votre disposition, monsieur.

— Enfin, vous comprendrez, n'est-ce pas, qu'il ne serait plus convenable, que mon fils demeurât votre associé ? Mademoiselle votre sœur habite votre maison, et...

— Vous prévenez ma pensée, monsieur ; j'allais vous faire observer que mon association avec monsieur Tancrède n'était plus possible.

— Mais, – ajoute vivement monsieur de Sénancourt, qui, au milieu de ses préoccupations aristocratiques, n'oubliait aucunement ses intérêts industriels, – mais il est aussi entendu que je conserve toujours le placement de mes capitaux dans votre usine ?... L'affaire est excellente ! – ajoute naïvement le duc, puis se re-

prenant, – et je tiens surtout à ne rompre aucune de nos anciennes relations.

— Comme il vous plaira, monsieur.

Soudain la porte du salon s'ouvre, et monsieur Coquard entre brusquement en disant :

— Ma foi, mon cher duc, la patience a des bornes ! je suis las de faire le pied de grue dans votre cabinet.

— Pardon, je causais d'intérêts importants avec monsieur Morel. – Et tendant affectueusement la main au jeune homme : — À demain ! J'irai vous trouver, mon cher ami.

Louis Morel ne prend pas la main du duc, le salue et s'éloigne, se disant avec amertume :

— Oh ! l'orgueil de race ! on l'oublie un moment lorsque l'intérêt, l'amour du gain, le commandent ! Adieu nos illusions !... pauvre sœur !

XVI

Monsieur de Sénancourt, resté seul avec monsieur Coquard, a suivi Louis Morel du regard.

— Il n'a pas pris la main que je lui tendais ; il est piqué, – pensait le duc ; – mais il est trop galant homme pour rompre pécuniairement notre association. C'est mon meilleur placement : près de quatorze pour cent !

— Ah ça ! mon cher duc, – reprend Coquard, – peut-on enfin vous entretenir ?

— J'allais vous rejoindre, afin de causer avec vous d'une chose assez grave, du moins en apparence, je n'en doute pas. Savez-vous ce qui se passe à propos de notre affaire des tabacs ?

— Parbleu ! si je le sais, – se dit monsieur Coquard ; et il ajoute tout haut : — De quoi s'agit-il donc ?

— L'un des principaux intéressés dans notre compagnie, fondé de pouvoirs, m'a-t-il dit, de la majorité des actionnaires, est venu tantôt ici m'adresser des reproches inconcevables, prétendant que les bruits les plus fâcheux circulaient au sujet de notre entreprise. Cela, d'abord, m'a inquiété ; mais je me suis rassuré en réfléchissant qu'il s'agissait évidemment d'une manœuvre de bourse. Il n'en faut pas moins promptement couper court à ces soupçons ; ils peuvent moralement et matériellement porter un grave préjudice à mon nom et à nos intérêts.

— Ah ! – se disait à part soi monsieur Coquard, – ah ! monsieur le duc ! ta mère a voulu me faire jeter à la porte ! et cela devant cet infernal docteur Max, qui connaît tout Paris et colportera mon humiliation ! Bon, bon ! je vais joindre aux fruits succulents du *chantage* les douceurs de la vengeance. Mon compère Loubin a tantôt préparé les voies... En avant !

Monsieur de Sénancourt, voyant monsieur Coquard demeurer silencieux et affecter les signes d'une agitation croissante, le regarde avec surprise et lui dit :

— Vous paraissez troublé ; qu'avez-vous ?

— Ce que j'ai ! – répond monsieur Coquard éclatant ; – Bézuchet est une affreuse canaille !

— Que voulez-vous dire ?

— Ah ! mon pauvre duc !

— Comment ?

— Nous avons été atrocement trompés ; j'en ai acquis ce matin la certitude ; voilà ce que je venais en hâte vous apprendre. – Et redoublant d'emportement : — Scélérat de Bézuchet !

— Qu'est-ce que cela signifie ?

— L'actionnaire de tantôt se plaignait à bon titre : nos tabacs de Constantine sont une flouerie, un vol manifeste !

Monsieur de Sénancourt, un moment muet d'ébahissement, s'écrie :

— Grand Dieu ! qu'entends-je !...

— Triple canaille de Bézuchet ! – reprend monsieur Coquard, – infâme floueur !

— Mais, monsieur, vous perdez la raison, – dit, après une minute de réflexion, monsieur de Sénancourt, ne pouvant, ne devant pas croire à cette révélation inattendue. – Vous oubliez donc ces renseignements si précis, ces études, ces devis relatifs à la culture et à la mise en valeur des plantations ? ces attestations signées de propriétaires honorables de l'Algérie affirmant que le produit de ces tabacs pouvait annuellement s'élever à cinq ou six cent mille francs ? Enfin ce Bézuchet, votre ami, après plusieurs voyages sur les lieux mêmes, n'a-t-il pas soumis au conseil d'administration les rapports les plus satisfaisants sur l'état des choses ?

— Autant de mensonges, de fourberies, d'inventions de ce misérable Bézuchet ! Il a abusé de ma candeur et de la vôtre, mon pauvre duc ! Il paraît que des actionnaires méfians ont écrit au préfet d'Alger. Il a fait, dit-on, estimer la plantation par des experts ; elle ne peut rapporter par an que pour quatre ou cinq mille francs de tabac... exécration !

— Est-il possible ! – balbutie monsieur de Sénancourt en pâlisant ; – mais, monsieur, c'est horrible ce que vous m'apprenez là !

— C'est abominable ! et je ne sais comment s'est sitôt découvert le pot aux roses ! Mais l'homme de tantôt, qui déjà, sur la voie de cette triste découverte, s'est présenté comme fondé de pouvoirs de la majorité des actionnaires, doit être un nommé Loubin. La totalité des actions, moins les vôtres, mon pauvre duc, car je lui ai vendu dernièrement les miennes, sont entre ses mains ; il les a rachetées de tous côtés, croyant l'affaire excellente. Jugez de sa fureur lorsqu'il ne pourra plus douter qu'il est

enfoncé !... Je le connais, c'est un homme intraitable ; il est capable de déposer contre vous et contre moi une plainte en escroquerie !

— Une plainte en escroquerie contre moi !
— s'écrie monsieur de Sénancourt avec épouvante ; et chancelant, il tombe anéanti dans son fauteuil.

M. Coquard contemple sa dupe avec une joie sardonique, et se dit :

— Oui, mon beau duc, tu iras en police correctionnelle, à moins, comme je l'espère bien, qu'afin d'étouffer le scandale, tu ne t'exécutes ; sinon, tu viendras avec moi sur les bancs de la sixième chambre, ni plus ni moins qu'un escroc, monsieur le duc ! Peu m'importe à moi ! je peux bien, au pis aller, risquer cet inconvénient, afin d'empocher pour ma part une centaine de mille francs sur les dommages-intérêts que tu seras condamné à payer aux actionnaires représentés par Loubin, si tu refuses de financer afin d'arrêter ses poursuites !

L'indignation, la colère, succèdent bientôt à l'accablement de monsieur de Sénancourt, et, hors de lui, il s'élançe sur monsieur Coquard, le saisit au collet en s'écriant :

— Misérable !

— Monsieur, vous m'insultez ! – répond monsieur Coquard, tâchant d'échapper à l'étreinte de monsieur de Sénancourt, qui, redevenu maître de lui-même, repousse ce fripon d'un geste de dédain et reprend accablé :

— C'est vous qui m'avez engagé dans cette indigne affaire !

— Est-ce que je ne suis pas aussi compromis que vous ? En ma qualité de gérant, je suis, comme vous, menacé de poursuites correctionnelles... C'est du propre !

— Mais c'est affreux ! – s'écrie monsieur de Sénancourt avec une explosion de douleur déchirante. – Vous avez abusé de ma crédulité, de mon inexpérience des affaires et de ma confiance en vous ! Je suis un honnête

homme ! vous le savez bien, monsieur ! J'ai pu céder à l'appât des énormes bénéfiques que vous me faisiez entrevoir, mais ces bénéfiques, je les croyais légitimes. Je croyais cette entreprise honorable, puisque je l'ai couverte de mon nom. Je prouverai ma bonne foi. L'on ne condamne pas un homme sans l'entendre, et les juges... les juges... – murmure monsieur de Sénancourt, écrasé de honte. – Moi, moi, paraître devant un tribunal comme un escroc !... Oh ! ma mère, mes enfants ! – ajoute le duc, ne pouvant contenir ses larmes. – Maudit soit le jour où la soif du gain m'a jeté dans l'industrie !

— Ce crétin de duc perd la tête, – se dit monsieur Coquard, contemplant sa dupe abîmée dans sa douleur ; – il n'entend rien aux affaires ; il sera mangé tout cru ! Nous aurons chacun notre morceau. En avant les grands moyens ! – Et il reprend tout haut en se frappant le front :

— Mon cher duc, une idée me vient, une idée qui peut vous sauver, vous et moi, d'une

accusation ou d'une condamnation pour escroquerie !

— Que dites-vous ? — s'écrie monsieur de Sénancourt, tressaillant d'espoir. — Parlez ! parlez !

— Oui, c'est cela, — reprend monsieur Coquard, après un moment de réflexion. — Mon cher duc, nous sommes sauvés !

— Sauvés !... Comment ?

— Le moyen est infallible ; mais il faut vous exécuter.

— M'exécuter ?

— Désintéresser les actionnaires représentés par cet odieux Loubin, et l'affaire est étouffée !

— De quelle façon les désintéresser ?

— Rien de plus simple : les actions ont été émises au capital de cinq cents francs ; un premier versement de deux cents francs a été effectué, soit trois cent mille francs, chiffre rond

pour les actions émises, sans compter les vôtres. Remboursez avant demain cette somme à ce happe-chair de Loubin : il ne déposera pas de plaintes contre nous !

— Mais cette somme est considérable ; je ne la possède pas, et dans ce temps de crise commerciale il m'est impossible, quelle que soit ma fortune, de trouver à emprunter en vingt-quatre heures cent mille écus ! Je n'ai plus de propriétés ! Tous mes capitaux, sauf quarante mille francs déposés chez mon banquier, tous mes capitaux sont engagés dans l'industrie. J'ai vendu mes derniers coupons de chemins de fer afin de placer leur produit dans l'usine de monsieur Louis Morel. Je ne peux lui redemander mes fonds du jour au lendemain, et ils représentent à peine la moitié de la somme qu'il me faut. D'ailleurs, de cette somme, pourquoi ferais-je le sacrifice ? Allons donc ! je ne serai pas dupe à ce point ! J'ai ma conscience pour moi ! Est-ce que j'ai trempé en rien dans ces coquinerias ? Est-ce que je n'ai

pas cru sincèrement à la réalité, à la loyauté de l'entreprise ? Est-ce que je n'y ai pas placé moi-même des fonds ? J'ai été indignement abusé... soit ! j'ai agi légèrement, inconsidérément peut-être, en ne m'assurant pas par moi-même de l'exactitude des bases de l'opération, soit encore ! mais l'on ne condamne pas un honnête homme comme un escroc, parce que sa religion a été surprise, parce que son inaptitude aux affaires lui a fait commettre une légèreté. Non, non, je prouverai au tribunal que...

— Vous prouverez au tribunal tout ce que vous voudrez, ou tout ce que vous pourrez, mon cher duc, — reprend monsieur Coquard avec un sourire sardonique, — mais il vous faudra d'abord comparaître à la correctionnelle, sur le banc des filous, entre deux gendarmes, et tout Paris saura que monsieur le duc de Sénancourt est, sinon convaincu, du moins véhémentement soupçonné d'escroquerie, et fusiez-vous acquitté, mon pauvre duc...

— Malheur à moi ! – s'écrie monsieur de Sénancourt en frissonnant, – malheur à moi ! cet homme dit vrai : même acquitté, mon nom reste à jamais entaché.

L'entretien du duc et de son associé est interrompu par le valet de chambre. Celui-ci, s'adressant à son maître :

— Un monsieur qui a rendez-vous à cinq heures avec monsieur le duc demande à lui parler tout de suite.

— C'est l'actionnaire de tantôt, – se dit monsieur de Sénancourt accablé, – que lui répondre ?

— Faites entrer ce monsieur, – répond vivement monsieur Coquard au valet de chambre.

Celui-ci sort, et bientôt paraît monsieur Loubin. Il jette un regard d'intelligence à son complice, puis, feignant la colère :

— Ah ! je vous trouve donc aussi, monsieur Coquard ! Drôle que vous êtes ! escroc !

— Monsieur, – reprend avec dignité monsieur Coquard, – retirez cette expression, qui peut s’interpréter d’une façon désobligeante pour moi, et...

— Double fripon ! osez-vous seulement me regarder en face ? – s’écrie M. Loubin ; puis, s’adressant au duc : — Monsieur, tantôt je n’avais que des doutes sur la fourberie dont nous craignons d’être victimes ; malheureusement, au doute a succédé la certitude. Depuis ma dernière visite, j’ai eu connaissance de ces documents officiels, je vous en apporte un double, certifié conforme, afin que vous les examiniez. Les voici – ajoute-t-il en déposant sur la table une liasse de papiers. – Ces documents prouvent d’une manière flagrante que la société dont vous êtes le président et M. Coquard le gérant n’est qu’une immense volerie ! Qu’avez-vous à répondre ?

— J’ai la tête perdue ! – s’écrie le duc de Sénancourt presque égaré. – Laissez-moi ! retirez-vous !

— Comment ! monsieur, voilà tout ce que vous avez à me répondre ?

— Vous êtes donc sans pitié ? – reprend monsieur de Sénancourt douloureusement. – Je vous dis que je n’ai pas la tête à moi !

— Monsieur le duc de Sénancourt, – reprend gravement monsieur Loubin, – si demain matin, à dix heures, vous ne m’apportez pas la somme de trois cent mille francs, montant de mes versements et de ceux des actionnaires que je représente, à midi notre plainte en escroquerie est déposée au parquet ! – Et après avoir jeté une carte sur la table où monsieur de Sénancourt est accoudé le front dans ses mains, il ajoute : — Voici mon adresse.

Monsieur Loubin s’éloigne, fait signe à monsieur Coquard de le suivre, et sortant avec lui du salon sur la pointe du pied, dit à son complice :

— Paiera-t-il ?

— Parbleu !

Monsieur de Sénancourt, resté seul après le départ des deux fripons, pousse un sanglot déchirant et s'écrie :

— Déshonoré !!

DEUXIÈME PARTIE

I

Messieurs Coquard, Loubin et Bézuchet appartenaient à cette ignoble classe de *faiseurs*, toujours à l'affût des dupes. M. le duc de Sénancourt ne pouvait guère échapper à leurs filets, la trame des trois fripons ne manquant pas d'ailleurs d'habileté. Le Loubin, possédant quelques fonds, déterra une détestable entreprise : *les tabacs de Constantine*, s'en rendit maître à peu de frais, et, voulant rester en apparence étranger à cette coquinerie, fit de Bézuchet son prête-nom, son homme de paille, le chargea de falsifier les pièces relatives à cette affaire, de *grouper* des chiffres, de simuler des

attestations honorables au sujet des produits de l'exploitation, etc., etc.

Les choses ainsi préparées, Coquard fut chargé de présenter à monsieur de Sénancourt la future société en commandite, sous un jour prodigieusement favorable.

Le duc, peu expérimenté, crut et dut croire à la réalité des faits affirmés par Coquard et confirmés par de magnifiques rapports du Bézuchet, qui se rendit en Algérie et envoya de nouvelles preuves de l'excellence de l'entreprise. Elle fut *mise en actions*. Monsieur de Sénancourt en prit et solda un grand nombre. Le Coquard se chargea de distribuer les autres, mais n'en émit que quelques-unes ; le surplus demeura entre les mains des trois fripons. La rareté de ces titres, la fièvre de spéculation industrielle qui frappa de vertige tant d'esprits, enfin le nom si honorablement connu de monsieur de Sénancourt, président de la société des tabacs de Constantine, *lancèrent* tout d'abord l'entreprise. Bézuchet, en sa qualité de

caissier, soumit ses livres à l'approbation de monsieur de Sénancourt. Celui-ci, confiant comme un honnête homme et complètement ignorant d'ailleurs de la comptabilité, donna sa signature sans examen, avec une légèreté impardonnable à tout autre qu'à lui. Les sommes provenant de ses versements servirent à payer aux actionnaires un premier et fabuleux dividende ; puis vint le moment de *manger le morceau*, selon la cynique expression de Coquard, en d'autres termes de prouver à monsieur de Sénancourt que l'entreprise était une insigne friponnerie dont il devenait solidaire, de l'épouvanter par des menaces de poursuites infamantes, et de le forcer ainsi de *financer* afin d'échapper à un procès correctionnel.

Les rôles furent partagés. Loubin, non moins fripon que ses complices, mais tenant à ce qu'il appelait *sa considération*, et parfaitement à l'abri des poursuites, se chargea de représenter les actionnaires lésés. Bézuchet accepta le rôle de bouc émissaire, et Coquard

celui de dupe ; ces deux derniers, et particulièrement Coquard, en sa qualité de gérant, risquaient, ils le savaient, d'encourir aussi la peine correctionnelle qui, le cas échéant, atteindrait monsieur de Sénancourt. Ils étaient bravement décidés à subir cet inconvénient, certains d'avoir une large part des dommages-intérêts considérables que le duc de Sénancourt, seul solvable, serait nécessairement condamné à payer à Loubin, possesseur de la presque totalité des actions ; mais, selon l'espoir des trois complices, les choses n'iraient point jusqu'à cette fâcheuse extrémité ; monsieur de Sénancourt, afin d'étouffer un scandale dont le retentissement déshonorerait son nom, *s'exécuterait* ; le tour serait fait, ainsi que le disaient ces honnêtes industriels. Après quoi, ils chercheraient à exploiter une autre dupe.

II

Le lendemain matin de ce jour où monsieur Loubin avait signifié son *ultimatum* à monsieur de Sénancourt, madame Boyer, la femme de charge dont les appétits désordonnés à l'endroit de la spéculation effrayaient et ahurissaient le pauvre vieux Dupont, homme de confiance de la duchesse douairière ; madame Boyer, disons-nous, pensive dans le salon de ses maîtres, résumait ainsi les événements de la veille et de la matinée :

— Depuis hier soir, il se passe ici quelque chose d'extraordinaire. Mademoiselle Valentine, enfermée chez elle, ne fait que pleurer, selon ce que m'a dit sa femme de chambre ; monsieur Tancrède est non moins désolé ; monsieur le duc paraît bouleversé ; il n'est rentré cette nuit que fort tard, et ce matin il est sorti à pied au point du jour ; enfin, Dupont vient d'entrer d'un air mystérieux, une lettre à la main, chez madame la duchesse-mère. — Et

madame Boyer indique du geste l'une des portes latérales du salon. – Qu'est-ce que tout cela signifie ? Pourvu qu'il n'y ait pas de baisse sur nos valeurs !

Le monologue de madame Boyer est interrompu par Dupont, qui sort de la chambre à coucher de la duchesse douairière. Le bonhomme semble en proie à une préoccupation profonde, et lorsqu'il se rapproche de la femme de charge, au lieu de lui lancer comme la veille des regards irrités, effarés, il la contemple avec une sorte d'admiration mêlée d'inquiétude, et se dit en hochant la tête :

— C'est vraiment une femme étonnante que cette Boyer ! – Puis tout haut, il ajoute : — Ah ! vous voilà, ma chère ?... Justement, je vous cherchais.

— Qu'est-ce donc que cette lettre que vous venez de porter à votre maîtresse ?

— Une lettre de monsieur Tancrède ; mais je...

— Comment, il écrit à sa grand'mère, au lieu d'aller lui parler ?

— Apparemment, — répond le vieux serviteur ; et il s'écrie avec exaltation : — Ah ! ma chère Boyer, je n'ai pas fermé l'œil de la nuit ! Je rêvais éveillé ! C'est votre faute, serpent tentateur ! J'avais le cauchemar en songeant à vos placements, à vos actions ! Votre Nord, votre Midi, votre Blanc, votre Noir, et surtout votre Vieille-Montagne, prenaient des figures fantastiques, formaient une sorte de ronde du sabbat, et venaient m'agacer, me lutiner ! Vous représentiez la Vieille-Montagne, en chair et en os ! vous aviez cent pieds de haut, une robe cousue de billets de banque, et pour bonnet un lingot d'or. Tenez... vous me faites peur ! Vous m'avez ensorcelé, diablesse de femme !

— Cependant, mon cher, vous me reprochiez hier de prendre les Angevins pour des Champenois.

— Que voulez-vous ? je ne comprenais rien à vos paroles ; j'arrivais du fond de notre pauvre province, où sont inconnus ces merveilles, ces prodiges, que vous m'avez expliqués, démontrés depuis hier soir ; vous m'avez laissé ébloui, fasciné. Comment ! là... vrai ? il serait possible que mes économies me rapportassent dix, quinze, vingt pour cent ?

— Au moins... au petit moins.

— Quelle bête j'étais ! Je me contentais de dire à madame la duchesse, lorsque j'avais amassé une certaine somme que notre intendant m'échangeait contre de l'or : « Ma marraine, voulez-vous me permettre de mettre mon petit magot dans votre cassette ? » — Et le bonhomme, se rengorgeant, ajoute avec une importance naïve : — J'ai mon coin dans la cassette à madame, dont elle me confie toujours la clef.

— De sorte que votre magot dormait là comme un imbécile, au lieu de vous faire des petits ?

— Mon Dieu, oui... le scélérat ! Mais étais-je bête, je le répète ! l'étais-je ! Après cela, il faut m'excuser, ma chère Boyer, je n'ai jamais été intéressé ; je ne tenais point à l'argent ; j'économisais parce que l'on ne manque de rien chez madame et qu'il n'y a aucune occasion de dépense à Sénancourt ; sans compter que les serviteurs de madame sont certains d'avoir après elle du pain pour leurs vieux jours !

— Parlons affaires. Voyons, à combien se montent vos économies ?

— À cent soixante et dix-neuf louis d'or.

— Que de biens perdus ! Et penser qu'en un tour de main vous pouvez doubler cette somme.

— La doubler ! – s'écrie Dupont joignant les mains et écarquillant les yeux, – la doubler !

— La tripler.

— La tri... pler ! Allons, vous vous moquez de moi, ma chère !

— Vous pouvez tripler la somme, vous dis-je, en entrant dans le *Noir animal*. C'est en ce moment ce qu'il y a de meilleur avec la *Vieille Montagne*, sans compter les *Tabacs* de monsieur le duc, qui donneront de superbes bénéfices. Malheureusement, j'ai revendu mes coupons à ce bon monsieur Coquard ; mais monsieur le duc a conservé beaucoup d'actions, et à la recommandation de madame la duchesse-mère, vous pourriez en obtenir de lui quelques-unes. C'est une affaire d'or.

— De l'or ! toujours de l'or ! – s'écria Dupont avec enthousiasme, – partout de l'or ! Depuis que vous m'avez ouvert les yeux, ma chère Boyer, je ne vois qu'or, je ne rêve qu'or ! Seulement, je me demande ce que je ferai de tant d'or ! Je destinais mes économies à ma nièce, mariée à Angers, une brave et digne

créature que j'aime beaucoup ; mais ma foi ! écoutez donc, si la spéculation double, triple mes cent soixante-dix-neuf louis, c'est autre chose : ça devient important, et je garde le magot. Seulement, j'en reviens là, moi qui ai si peu de besoins, et qui ne manque de rien chez madame, qu'est-ce donc que je vais faire de tant d'argent ?

— Patience, patience ! l'appétit vient en mangeant.

— C'est pourtant vrai ce que vous dites là, ma chère Boyer ; je n'étais point intéressé, et il me semble que je deviens un Harpagon à la seule pensée d'empocher ces fameux bénéfices ! Oui, il me semble que lorsque j'aurai fait un gain, je voudrai en faire un second, et toujours ainsi, de plus fort en plus fort. Sac-à-papier ! je n'étais qu'un sot ! je veux à mon tour devenir spéculateur. Ah ! le beau mot : spéculateur !... je serai spéculateur !

— Ce cher Dupont ! ses yeux brillent comme des chandelles ; il a le feu sacré !

— Au vrai, je brûle déjà de palper mes bénéfices. Ah ça ! résumons-nous. Vous dites que ce qu'il y a de meilleur, c'est le Noir animal, la Vieille-Montagne et les Tabacs de monsieur le duc ?

— Je vous le répète, c'est du vrai nanan. Redemandez vos économies à madame la duchesse, et en avant la spéculation !

— Voilà ce qui m'embarrasse terriblement, — répond le bonhomme se grattant l'oreille, — oser redemander mon argent à madame. Tout à l'heure je n'ai pas eu le courage de lui en toucher un mot.

— Justement, voici votre maîtresse, — reprend madame Boyer en lui montrant la duchesse douairière qui sort de la chambre voisine ; — l'occasion est excellente. Allons, de l'audace ! Je vous attends dans ma chambre. Réclamez vos capitaux à madame la duchesse,

et tantôt je vous conduirai chez monsieur Coquard.

La femme de charge quitte le salon et laisse Dupont seul avec sa maîtresse.

III

Madame la duchesse douairière de Sénancourt entre lentement dans le salon, lisant la lettre de Valentine et de Tancrède qui lui a été remise par Dupont. Les traits de la grande dame, quoique pâlis, fatigués par une longue insomnie, agités de réflexions navrantes, révèlent toujours une invincible fermeté de caractère ; la duchesse termine la lecture de la lettre, soupire et murmure :

— Pauvres enfants !

Dupont, observant sa maîtresse, se dit :

— Je ne sais comment aborder madame pour lui parler de mon magot, et, d'un autre côté, avoir trois ou quatre cents louis au lieu de cent soixante-dix-neuf, ça vaut la peine d'un effort. Allons, du courage ! je vas appeler madame : « ma marraine, » comme dans les grandes occasions. — Et il ajoute tout haut : Ma marraine !

— Qu'est-ce ? — lui demande la duchesse douairière avec impatience, — que veux-tu ?

— Ma marraine... je...

— Allons, quelle sottise as-tu faite encore que tu m'appelles ta marraine ?

— J'aime mieux que madame me dise cela : ça la prépare — pensait Dupont, et il reprend : — Ma marraine, je voudrais vous demander quelque chose.

— Quoi ? Allons, parle ; parle donc !

— Ma marraine sait que j'ai l'habitude de déposer mes économies dans sa cassette ?

— Eh bien ! ensuite ?

— La cassette est restée à Sénancourt ; mais, si ma marraine voulait me le permettre, je prendrais, sur les douze mille francs en or restant de la somme que madame m'a commandé d'emporter pour le voyage... mes cent soixante et dix-neuf louis d'économies qui...

— Qu'as-tu besoin de cet argent ?

— Hum ! hum ! je voudrais... c'est-à-dire la Boyer... me... enfin... je...

— Vous m'impatientez fort avec vos ânonneries, monsieur Dupont, je vous en préviens.

— Fermons les yeux, et jetons-nous tête baissée dans le danger, – se dit le vieux serviteur, et il ajoute tout haut avec une extrême volubilité : — Ma marraine, je voudrais doubler, tripler mes économies par une petite spéculation, devenir, révérence parler, un petit spéculateur... et...

— Que dit-il ? — s'écrie la duchesse douairière, suffoquée. — Lui aussi !

— Hardi ! le gros mot est lâché, — pensait Dupont, et redoublant d'assurance et de volubilité : — Oui, ma marraine, je voudrais, comme dit la Boyer, me lancer dans les Tabacs de monsieur le duc, dans la Vieille-Montagne, dans le Noir animal, afin de...

— Il est ici un animal noir d'épaisse sottise, et qui se permet de venir me débiter une montagne de stupidités, — répond la duchesse douairière en toisant le bonhomme d'un regard sardonique et courroucé. — C'est de vous qu'il s'agit, mons Dupont, entendez-vous cela ? Vertu de ma vie ! cet oison, à peine débarqué ici depuis vingt-quatre heures, est déjà assoté, affolé comme les autres !

— Pardon, ma bonne marraine, — s'écrie Dupont tremblant et repentant, — je ne voulais point vous fâcher, mais la Boyer m'assure

qu'entre autres, les excellents Tabacs de monsieur le duc...

— Ce malheureux-la a gagé de me faire étrangler de colère ! – reprend la grande dame exaspérée. – Apprenez donc, triple nigaud à cheveux blancs, que ce que vous appelez avec tant de judiciaire et d'heureux à-propos : « les excellents tabacs de monsieur le duc, » est probablement une abominable coquinerie dont il sera la première victime ! D'après cette belle spéculation, jugez des autres, monsieur le spéculateur. Allons, sortez, et allez vous cacher !

— Est-il Dieu possible ! ma bonne marraine ? – balbutie le bonhomme abasourdi ; – c'est cette Boyer qui...

— Sortez ! sortez ! ne reparaissez jamais devant moi !

— Par pitié, ma bonne marraine, ne...

— Jour de Dieu ! – s'écrie la duchesse douairière impétueusement, – me laisserez-

vous en repos ? Sortez, vous dis-je... j'ai l'habitude d'être obéie !

— Cette infernale tentatrice est cause de tout ! – s'écrie Dupont désespéré. – Elle me trompait, sac-à-papier ! – ajoute le bonhomme en sortant furieux. – La Boyer ne sait pas ce que c'est qu'un Angevin déchaîné. Je vas la battre !

La duchesse douairière, après le départ de son vieux serviteur, resta un moment pensive, puis elle s'écria avec un accent de colère et de dégoût :

— Ah ! quelle est mon horreur pour cette ville maudite ! Un dernier entretien avec mon fils, et je quitte, pour n'y jamais rentrer, cet abominable Paris ! On respire ici un air empoisonné. Personne n'est donc à l'abri de la contagion ? Le docteur disait donc vrai ? Quoi ! ce vieux Dupont, la probité, le désintéressement par excellence, le voici déjà perverti par une ignoble convoitise ! Vertu de ma vie ! si je

restais plus longtemps ici, je finirais, je crois, par douter de moi-même. – Et reprenant le papier dont elle venait d'interrompre la lecture, – Achéons de lire la lettre de ces pauvres enfants :

« Enfin, chère grand'maman, ma sœur et moi nous avons mieux aimé vous écrire qu'oser vous faire de vive voix nos confidences. Nous espérons tout de votre indulgence et de vos bons conseils. Nous ne pouvons, en l'absence de notre mère, nous adresser qu'à vous. Hélas ! nous ne comptons plus que sur votre intérêt, sur votre pitié, car nous sommes bien malheureux !

» Croyez, chère grand'maman, au tendre et profond respect de votre petite-fille et de votre petit-fils. »

La duchesse douairière, pensive, dépose la lettre sur une table près de laquelle elle est assise.

La porte du salon s'ouvre doucement. Valentine et son frère y paraissent, restent un moment au seuil en se consultant à voix basse.

— Mon frère, – dit mademoiselle de Sénancourt, – crois-tu que notre grand'mère ait lu notre lettre ?

— Oui, elle vient de la remettre sur la table.

— Est-ce que grand'maman a l'air d'être bien fâchée ?

— Je ne peux, d'ici, voir son visage.

— Ah ! quel temps ! – s'écrie la duchesse douairière, accablée par de pénibles réflexions, et, faisant un brusque mouvement, – Quelle société ! quelles mœurs !

— Mon Dieu ! – dit tout bas Valentine, – bonne maman paraît être en colère. Je n'ose l'aborder. Retirons-nous, mon frère.

— Non, courage ! Que risquons-nous, après tout ?

— Hélas ! c'est vrai ; nous ne pouvons être plus malheureux que nous ne le sommes. Alons ! viens, Tancrède, tu parleras le premier.

Tancredè de Sénancourt et sa sœur s'avancent timidement vers la duchesse douairière, toujours absorbée dans ses pensées. Elle ne s'aperçoit de la présence des deux jeunes gens que lorsqu'ils sont à quelques pas d'elle, et les regarde sans mot dire.

— Nous venions, Valentine et moi, – dit Tancredè embarrassé, – nous venions demander à notre grand'mère si elle a bien voulu lire la lettre que nous avons pris la liberté de lui écrire ?

— Certainement, je l'ai lue cette lettre, mes chers enfants.

— Grand'mère a dit : « Mes chers enfants, » – reprend tout bas Valentine, s'adressant à son frère, – c'est bon signe.

— Je l'espère, – répond Tancredè aussi tout bas. – Courage, ma sœur !

— Asseyez-vous là, près de moi, – dit affectueusement la duchesse douairière, – et causons, mes enfants, de ce qui vous intéresse.

IV

Les deux jeunes gens, rassurés, enhardis par les bienveillantes paroles de leur aïeule, s'assoient à ses côtés. Elle les contemple tour à tour avec tendresse et leur dit :

— Ainsi, mes enfants, monsieur votre père s'oppose absolument à ce que tu épouses, toi, Valentine, ce monsieur Louis Morel, et toi, Tancrède, cette demoiselle Morel ? En suite de quoi, dans votre chagrin, vous venez me demander que faire, que résoudre ?

— Oui, grand'maman, – répond tristement Valentine, – nous vous l'avons écrit : nous n'espérons plus qu'en vous.

— D'abord, mes enfants, j'accepte de tous points et les yeux fermés votre apologie de ce monsieur et de sa sœur ; je me souviens parfaitement qu'un homme en qui j'ai toute créance, mon vieil ami le marquis de Beauregard, m'a souvent parlé avec infiniment d'éloge et d'estime d'un camarade d'école de son fils, aujourd'hui capitaine d'artillerie, lequel camarade s'appelait Morel et avait une sœur que l'on disait accomplie. Or, s'il s'agit de ces mêmes Morel...

— Certainement, grand'maman, — s'empresse de répondre Valentine, — ce sont bien les mêmes personnes. Vous le voyez, nous vous avons dit la vérité. Ah ! si vous connaissiez M. Louis Morel et sa sœur !

— C'est alors que ma grand'mère s'intéresserait peut-être encore davantage à nous, — ajoute Tancrède, — car elle reconnaîtrait combien nos choix sont justifiés par le mérite des personnes que nous aimons.

— Je n'en doute point. Mon petit-fils et ma petite-fille sont incapables de placer mal leur affection. Leur seul tort, il est grave, est d'avoir oublié les devoirs que leur imposait leur naissance ; mais le cœur est ainsi fait, que de tels oublis se sont vus, se verront toujours.

— Oh ! grand'maman, – s'écrie Valentine, cédant de plus en plus à une douce espérance, – le ciel nous a inspirés en nous donnant la pensée de nous adresser à vous.

— Mon Dieu, mes enfants, je vous dirai tout bonnement comment au temps passé les choses s'arrangeaient à la satisfaction de chacun. Or, ce qui autrefois était convenable et digne doit l'être encore aujourd'hui.

— Certainement, – reprend Tancrède, partageant l'espoir de sa sœur. – Ah ! grand'mère, vous nous sauvez !

— Voici donc comment les choses se passaient de mon temps.

V

— Oui, mes enfants, – répéta la duchesse douairière, après s'être laissé embrasser de nouveau par Tancrède et par Valentine, qui attendaient sa réponse comme un oracle favorable ; – oui, voici comment les choses se passaient de mon temps. Une jeune personne de ta condition, Valentine, avait-elle fait comme toi un choix repoussé par sa famille, mais justifié par le mérite de celui qui en était l'objet : elle savait à la fois rester fidèle au sentiment de son cœur, respecter la volonté de sa famille et ne point blesser les convenances.

— Et comment donc cela, grand maman ?

— Rien de plus simple, – reprend la duchesse douairière, – la jeune personne entrait au couvent.

— Bon ! et ensuite ? – demanda naïvement Valentine. – Et ensuite ?

— Ensuite ?...

— Oui, grand'maman ; car, si je vous comprends bien, la jeune fille entrait d'abord au couvent pour quelques jours, sans doute... Mais après y être entrée, au couvent, que faisait-elle ?

— Eh bien, elle y restait, au couvent ! – répond la grande dame ; – elle offrait son inaltérable amour en sacrifice au seigneur, conciliant, ainsi que je vous le disais, mes enfants, les nécessités de sa condition, le choix de son cœur et le respect dû à la volonté paternelle.

— Ah ! mon Dieu ! – balbutie Valentine absourdie et échangeant avec son frère un regard de pénible désappointement, tandis que l'aïeule poursuivait :

— Quant au gentilhomme qui comme toi, mon cher Tancrède, aimait passionnément une honnête et charmante personne, qu'il ne pouvait épouser, parce qu'elle manquait de naissance, il postulait sa réception dans l'ordre de Malte, l'obtenait tacitement, prononçait des

vœux d'éternel célibat et allait guerroyer les infidèles sur les galères du roi, restant ainsi honorablement fidèle à son amour, sans forfaire à son rang. Voilà qui était, n'est-il pas vrai, mes enfants, séant, touchant et chevaleresque ?

— Mais, grand'mère, – reprend Tancrède, non moins déçu que sa sœur dans ses espérances, – permettez-moi de vous faire observer que...

— Sans doute, tu vas m'objecter, mon cher enfant, que l'ordre de Malte et les vœux de célibat éternel sont abolis ? C'est malheureusement vrai ; mais l'on fait, ce me semble, toujours la guerre en Afrique, et il dépend absolument de toi de rester garçon toute ta vie, de même qu'il dépend de ta sœur d'entrer au couvent des Oiseaux ou du Sacré-Cœur, encore existants aujourd'hui, et qui sont de très bonne compagnie.

— Mon frère s'engager soldat ! – dit Valentine les larmes aux yeux, – risquer d'aller se

faire tuer en Afrique ! moi entrer au couvent ! hélas ! bonne maman, tels sont les conseils que vous nous donnez !

— Mes enfants, – reprend la grande dame d'un ton d'affectueux reproche, – avez-vous pu supposer que je vous conseillerais de désobéir à monsieur votre père ?

— Désobéir ! non, – répond Tancrède, – mais nous espérions que ma grand'mère consentirait à intercéder pour nous auprès de notre père afin de le faire revenir d'un injuste préjugé... qui...

— Par ma foi ! – s'écrie la duchesse douairière, – je ne m'attendais point à être choisie par vous pour m'en aller en guerre contre ce que vous appelez les préjugés, monsieur mon petit-fils ! Ces préjugés-là, – ajoute sévèrement la grande dame, – moi je les nomme le respect de vous-même et de l'honneur de votre maison !

— Mon Dieu, tu l'as fâchée, – dit tout bas Valentine à son frère ; et s'adressant à leur aïeule ; – Chère grand'maman, ne vous méprenez pas sur les paroles de Tancrède. Il a voulu seulement vous exprimer la profonde et douloureuse surprise où nous a jetés le refus de mon père au sujet de ce mariage.

— La belle excuse ! – répond en ruchonnant la duchesse douairière ; – voilà justement une surprise fort impertinente !

— Ma grand'mère me permet-elle une question ?

— Soit. Parlez, mon petit-fils.

— Ce que ma grand'mère nous reproche, à Valentine et à moi, c'est d'oublier que monsieur Louis Morel et sa sœur ne sont pas d'une condition égale à la nôtre ?

— Certainement, et votre entêtement au sujet d'une pareille mésalliance est inexcusable.

— Nous sommes sans doute très coupables, grand'ma-man, – répond timidement Valentine ; – cependant nous méritons votre indulgence ; car enfin, avouez-le, comment pouvions-nous avoir conscience de cette inégalité de condition dont vous nous parlez ? Ma mère me citait chaque jour Sidonie Morel en exemple.

La duchesse douairière, à son tour, assez embarrassée, ne répond rien. Tancrède échange avec sa sœur un regard d'intelligence et ajoute :

— Mon père, en m'associant à l'exploitation de l'usine de monsieur Louis Morel, lui disait : « – Ah ! mon ami, que mon fils marche sur vos traces, mes vœux seront comblés. »

— Au fait, – se demande la duchesse douairière, toujours silencieuse, – que puis-je répondre à cela ?

— Enfin, grand'maman, – reprend Valentine, – si monsieur Louis Morel est, comme on

dit, industriel... notre père ne l'est-il pas également ?

— Aussi, comment penser qu'après nous avoir donné l'exemple de ce que ma grand'mère appelle « l'oubli de notre rang, » – dit Tancrède avec amertume, – ce rang, notre père ne l'invoquerait qu'afin de détruire nos plus chères espérances, pour ainsi dire encouragées par lui ?...

— Et voilà comme tout s'enchaîne ! – s'écrie impétueusement la grande dame ; – et voilà comme le mal engendre le mal ! et voilà comme le mépris de notre propre dignité enseigne aux autres le mépris de la leur ! Après tout, ces enfants, dans leur déraison... ont raison !

— Oh ! chère bonne maman ! – dit Valentine en sautant au cou de son aïeule, – combien vous êtes indulgente !

— Ma grand'mère en convient elle-même, – ajoute Tancrède en embrassant aussi son

aïeule ; – l'on ne saurait nous rendre responsables d'une faute qui n'est pas la nôtre.

— Laissez-moi tranquille, vilains enfants ! – reprend la douairière attendrie et se dégageant doucement de l'étreinte des deux jeunes gens ; – ce n'est certes point le désir de vous rabrouer qui me manque ; mais, en conscience, est-ce que je le peux ? Voyez donc un peu quelle bonne grâce a mon fils de repousser la demande de ce monsieur Morel, et de faire le grand seigneur ? de se retrancher dans sa noblesse de race, dans l'illustration de la maison de Sénancourt ? Il trafique des boues de Paris, débite du tabac, et si je n'y mettais ordre, il ajouterait à ces jolis négoce celui du sucre et du rogomme ! Allons donc ! monsieur le duc de Sénancourt devrait au contraire se tenir fort honoré, oui, devrait être fort honoré de la demande de ce monsieur Louis Morel. Auprès de ce monsieur, très estimable d'ailleurs, mon fils n'est en industrie qu'un croquant, qu'un parvenu ! Voilà donc où nous en sommes ! – ajoute

impétueusement la grande dame ; – de pauvres enfants seront voués au malheur parce qu'ils auront innocemment suivi l'exemple de leur père !

— Hélas ! tel est notre crime, bonne maman, – répond Valentine en soupirant. – Nous voyions sans cesse mon père accueillir M. Louis Morel avec une si cordiale familiarité, que...

— Oui ! elle est fort commode et surtout très sincère, cette belle familiarité-là ! – s'écrie la duchesse avec une ironie amère. – S'agit-il d'embourser de l'argent, l'on met son blason dans sa poche, son titre au crochet ; l'on se fait tout à tous ; on traite le premier venu en bon compagnon... Touchez-là, compère ! tope ! nous sommes égaux ! à tu, à toi ! nous nous valons de reste ! et courons sus aux sacs d'écus ! Mais la curée faite, le gain empoché, le pauvre diable s'avise-t-il de prendre au sérieux le bon compagnonnage de monsieur le duc : À d'autres ! Monsieur le duc se redresse, se ren-

frogne, se rengorge, et, perché sur sa couronne ducal, regarde de haut en bas ce monsieur... qui bonnement donnait dans ces protestations égalitaires !

— Ainsi, grand'mère, – s'écrie Tancrede avec joie, – nous pouvons espérer que notre mariage...

— Votre mariage ! – reprend la duchesse douairière exaspérée ; – votre mariage ! Rien qu'en y songeant, je me sens crispée, révoltée ! Mais, vertu de ma vie ! je voudrais qu'il se fît, ce beau mariage, et j'y pousserais de toutes mes forces, ne fût-ce que pour frapper mon fils dans sa pitoyable vanité... car il a perdu le droit d'invoquer sa dignité !

La grande dame est interrompue par son fils qui, pâle, agité, entre précipitamment dans le salon.

VI

Tancrède et Valentine de Sénancourt, frappés de la pâleur et de l'altération des traits de leur père, empreints d'un sombre désespoir, courent à lui, et Valentine s'écrie :

— Grand Dieu ! mon père, qu'est-il arrivé ?

— Mon père, — ajoute Tancrède aussi inquiet que sa sœur, — aurais-tu reçu de mauvaises nouvelles de ma mère ?

— Non, grâce à Dieu ! — reprend le duc de Sénancourt d'une voix étouffée ; — non, mes enfants, ce malheur, du moins, nous est épargné. — Puis, embrassant son fils et sa fille avec effusion : — Mes enfants, mes pauvres enfants !...

— Que s'est-il donc passé ? — se dit la duchesse douairière surprise et alarmée. — La pâleur de mon fils, ses larmes, ces embrassements douloureux... Ah ! mon anxiété est mortelle !

— Mon père, – reprend Valentine, toujours dans les bras du duc et pleurant, – si ces projets de mariage que tu as cru devoir repousser sont la cause de ton chagrin, Tancrède et moi, je te le jure, nous ne te reparlerons jamais de ces projets, quoiqu’il nous en coûte !

— Ah ! plutôt que de t’affliger, mon père, – dit à son tour Tancrède, – nous renoncerions au bonheur de notre vie, fût-il assuré !

— Il ne s’agit pas de votre mariage. Laissez-moi, mes enfants, il faut que je m’entretienne sur-le-champ avec votre grand’mère.

À ces mots de monsieur de Sénancourt, les deux jeunes gens s’éloignent tristement, et Tancrède dit tout bas à sa sœur :

— Quel malheur inattendu a donc frappé notre père ?

— Je ne sais, Tancrède, mais je tremble.

VII

La duchesse douairière est restée seule avec son fils.

La grande dame, malgré ses déplorables préjugés de caste, malgré son caractère altier, inflexible, malgré sa véhémence, malgré son esprit sarcastique et acerbe, était la plus tendre des mères ; seulement, elle croyait devoir contenir dans une apparente réserve ses sentiments maternels, persuadée que leur expansion sans mesure, dégénéralant presque toujours en fâcheuse familiarité, affaiblissait le respect filial. Elle contemplait avec une angoisse croissante monsieur de Sénancourt. Aussitôt après la sortie de ses enfants, il s'est dirigé vers la porte, a poussé le verrou, puis, revenant vers la duchesse,

— Ma mère, – dit-il d’une voix altérée, – les moments sont comptés. Par pitié, daignez m’entendre sans m’interrompre ; vous ne m’adresserez jamais de reproches plus écrasants que ceux que je me suis adressés à moi-même durant cette nuit d’horrible insomnie et de remords déchirants !

— Vous m’effrayez ! Qu’avez-vous donc à m’apprendre ?

— Entraîné par ce fatal amour du gain qui s’est emparé de tous les esprits...

— Enfin, vous l’avouez !

— Je l’avoue avec honte ; je l’avoue, le désespoir dans l’âme. Cet humble aveu, ma mère, m’épargnera-t-il maintenant vos sarcasmes mérités ?

— Mon fils – répond la grande dame émue, – l’abattement où je vous vois, les tristes pressentiments dont mon cœur est navré, laissent dans mon esprit peu de place à l’ironie.

— Ne pensez pas que j'aie seulement cédé par cupidité personnelle à cette malheureuse fièvre de spéculation ! Non, ma mère, j'en jure Dieu ! À cette heure où je vous parle comme à mon juge, vous me croirez : le désir d'augmenter le patrimoine de mes enfants était l'un des plus puissants mobiles de ma convoitise.

— Je veux vous croire... je vous crois.

— Que vous dirai-je ? Il me semblait aussi, à tort ou à raison, agir utilement en me créant des occupations au lieu de me borner à dépenser dans l'oisiveté mes revenus. Je me suis donc uniquement occupé d'affaires industrielles, auxquelles j'étais jusqu'alors resté étranger, pensant, hélas ! que le bon vouloir, l'activité, la droiture, pourraient suppléer à mon inexpérience. Tout sembla succéder heureusement à mes désirs ; mon nom considéré, mon rang, ma fortune m'aplanirent toutes les voies ; des compagnies honorables crurent avantageux à leurs intérêts de se placer sous mon patronage. Le hasard me mit en relation

avec un jeune homme instruit, loyal, distingué à tous les titres et enrichi par une découverte due à son génie, monsieur Louis Morel.

— Celui que... — Puis s'interrompant, la duchesse douairière ajoute : — Poursuivez.

— Connaissez-vous monsieur Morel, ma mère ?

— Poursuivez.

— Monsieur Louis Morel fut souvent mon guide ; sa probité scrupuleuse, sa pénétration, sa rare intelligence des affaires, me sauvegardèrent longtemps des périls où pouvaient me jeter ma crédulité, ma confiance et la pratique de choses si nouvelles pour moi. Malheureusement, je ne me bornai pas aux seules spéculations que monsieur Louis Morel me conseillait, spéculations sûres, honnêtes, et comme telles ne produisant pas des gains exorbitants. Un misérable s'introduisit chez moi. Ce fourbe cachait sous des dehors d'une bonhomie gros-

sière l'astuce la plus noire, la plus audacieuse scélératesse... C'est lui qui m'a perdu !

— C'est cette *espèce* qu'hier je voulais faire chasser de chez vous ?

— Oui, ma mère. Il m'offrit une spéculation en apparence aussi licite que magnifique. Ébloui, trompé, je crus tellement à la sûreté de l'entreprise et aux bénéfices énormes qu'elle devait rapporter, que je plaçai des fonds dans cette compagnie, dont j'acceptai la direction, me rendant ainsi moralement responsable de ses actes. D'abord tout alla bien ; mais hier l'un des actionnaires...

— Est venu vous déclarer en ma présence que les bruits les plus fâcheux circulaient sur cette entreprise...

— Ces bruits étaient fondés ; cette entreprise, que dans ma déplorable crédulité j'avais regardée comme honorable, était en effet une volerie infâme... Je me trouve solidaire de cette infamie !

— Grand Dieu !

— Ce n'est pas tout, – ajoute monsieur de Sénancourt frémissant et d'une voix entrecoupée, – je suis sous le coup d'une menace de poursuites en escroquerie !

— Malheureux ! – s'écrie la duchesse douairière avec horreur.

La grande dame, ne pouvant résister à sa terrible émotion, vacille, s'appuie sur la table et tombe anéantie dans un fauteuil ; sa tête se renverse ; elle semble prête à se trouver mal. Le duc de Sénancourt aperçoit sur la table le flacon de sa mère, le prend et lui fait aspirer des sels. Elle revient à elle, paraît rassembler ses esprits. Son fils suit tous ses mouvements avec une anxiété cruelle.

— En face de la mort, et je l'ai vue de près... je n'ai jamais éprouvé pareille défaillance, – murmure la duchesse avec un douloureux abattement ; – mais devant le déshonneur de

mon fils... tout se brise en moi !... les forces me manquent.

Et levant vers le ciel ses mains tremblantes et vénérables, la grande dame ajoute en pleurant :

— Seigneur, pourquoi avez-vous si longtemps prolongé mes jours ?... Oh ! par grâce ! par pitié ! rappelez-moi bientôt à vous. J'ai trop vécu, mon Dieu ! j'ai trop vécu !

— Oh ! pardon, pitié, ma mère ! – s'écrie le duc de Sénancourt agenouillé aux pieds de la duchesse. Malheur à moi ! peut-être serai-je déshonoré aux yeux du monde, mais, à vos yeux, je ne veux pas être, je ne dois pas être déshonoré ! Non ! je ne le serai pas, ma mère, si vous daignez m'écouter, si vous daignez me croire !

Monsieur de Sénancourt reste à genoux devant sa mère et peut à peine contenir ses sanglots.

VIII

La duchesse douairière a gardé pendant quelques instants le silence, le front penché, le visage baigné de larmes. Soudain elle redresse la tête et s'écrie avec un élan de confiance maternelle :

— Vous, mon fils, vous capable d'une infamie !... Non, non ! c'est impossible ! Je sais dans quels principes je vous ai élevé. Vous avez dérogé comme gentilhomme, vous avez cédé à une détestable convoitise, mais, j'en jurerais sur mon âme, jamais du moins vous n'avez forfait à la probité ! Non, non ! mon fils est encore honnête homme !

— Oh ! ma mère ! — reprend monsieur de Sénancourt se relevant et baisant les mains de la douairière avec effusion, — vous me donnez le courage d'achever cette cruelle confession ; je l'achève... Un seul moyen me restait d'échapper aux poursuites correctionnelles,

m'avait dit le misérable dont j'étais dupe : désintéresser le représentant des actionnaires en lui donnant trois cent mille francs.

— Je respire !... Qu'est-ce que trois cent mille livres auprès de...

— Hélas ! attendez, ma mère. Cette somme, je ne la possédais pas !

— Mon Dieu ! vous m'avez donc trompée ! vous êtes donc ruiné ?

— Loin de là ! Mais tous mes capitaux sont engagés dans des entreprises industrielles. Enfin, hier soir, la tête perdue, je cours chez mon avocat, je lui expose les faits en toute sincérité. Telle a été sa réponse : « Malgré votre bonne foi évidente, vous avez agi, monsieur, avec une excessive et imprudente légèreté ; votre aveugle confiance vous a rendu victime et aux yeux de la loi complice d'une bande de fripons. Croyez-moi, résignez-vous au sacrifice d'argent qu'ils exigent, sinon vous serez accusé d'escroquerie. Forcé de vous justifier devant un

tribunal, votre bonne foi pourra moralement ressortir de ces affligeants débats ; mais, quelle que soit l'indulgence des juges, vous n'échapperez pas à un blâme très sévère, dont votre nom restera toujours entaché. » Telles ont été les paroles de mon avocat. Et alors, – ajouta monsieur de Sénancourt avec un morne abattement, – j'ai senti que j'étais perdu.

— Du courage, mon fils ! – reprend la duchesse avec fermeté, – du courage ! J'en ai bien, moi ! et je le puise dans la conviction où je suis que vous êtes incapable d'une indignité... Achevez.

— Résigné au sacrifice que me conseillait mon avocat, je cours chez mon banquier ; il me remet quarante mille francs, mes seuls capitaux disponibles, et me refuse à regret toute avance, mes placements considérables dans l'industrie pouvant, me dit-il, être complètement dépréciés si la crise commerciale se prolongeait. Parmi les personnes chez qui mes fonds sont engagés, sans qu'il me soit possible

de les réclamer du jour au lendemain, seul M. Louis Morel eût peut-être consenti à se dessaisir de mes capitaux. Un moment la pensée me vint de m'adresser à lui, mais...

— Après votre refus d'hier, une pareille demande devenait impossible.

— Vous savez ?...

— Vos enfants m'ont tout dit. Poursuivez, de grâce, je suis au supplice.

— N'ayant pu me procurer les cent mille écus qu'on exigeait de moi, continua monsieur de Sénancourt, que sa mère écoutait avec angoisse, je suis rentré à une heure du matin. Vous dire mes larmes, ma désolation, mes remords pendant cette nuit funeste, à quoi bon, vous les devinez : Enfin, au point du jour, je suis sorti, résolu à une démarche... honteuse, ignoble ! je me suis rendu chez ce M. Coquard ! Je consentais, lui dis-je, à payer la somme, le priant, le suppliant... hélas ! ma mère, j'ai supplié ce misérable... le suppliant de m'ac-

corder seulement du temps, et de recevoir en à-compte quarante mille francs que je lui offrais. Cet homme, levant audacieusement le masque, m'a répondu : « Vous avez trouvé quarante mille francs, vous saurez bien en trouver trois cent mille ! Nous vous tenons, nous ne vous lâcherons pas ! nous ne vous accorderons aucun répit : il pourrait tourner contre nous ; d'ici à deux heures, au plus tard, vous nous soldez trois cent mille francs, sinon, avant midi une plainte en escroquerie sera déposée contre nous deux. »

À peine monsieur de Sénancourt a-t-il achevé ces paroles que midi sonne à la pendule. La duchesse douairière tressaille, et dit :

— Quelle heure vient de sonner ?

Puis s'approchant précipitamment de la cheminée, elle regarde la pendule et s'écrie :

— Midi ! – S'adressant alors à son fils, tremblante d'une angoisse inexprimable. – Cette

somme, avez-vous eu du moins le temps de la porter à ce fripon ?

— Cette somme, où l'aurais-je trouvée, ma mère ?

— Mais, malheureux enfant ! – reprend la douairière avec épouvante et désespoir, – tu as donc oublié que mon argenterie, mes diamants, qui sont à Sénancourt, valent plus de cinquante mille écus, sans compter les deux ou trois mille louis de ma cassette ? – Et s'interrompant tout à coup, en prêtant l'oreille du côté de la porte du salon, – Écoute !... il me semble que l'on a frappé !...

La duchesse et son fils gardent le silence ; ils entendent de nouveau frapper discrètement à la porte.

— Qui est là ? – demande monsieur de Sénancourt, d'une voix mal assurée, – qui frappe ?

— Moi, Lapierre, – répond au dehors un valet de chambre ; – j'apporte un papier timbré

qu'un gendarme vient de remettre au concierge pour monsieur le duc.

— Si c'était !... — s'écrie monsieur de Sénancourt frémissant. — Ah ! je tremble. Quelle honte ! mes gens sauront !... Ah ! c'est boire jusqu'à la lie le calice d'ignominie !

Le duc va ouvrir la porte et fait signe au serviteur de s'éloigner. Après avoir reçu de lui un papier, il y jette les yeux :

— Un mandat pour comparaître aujourd'hui devant le juge d'instruction...

Le duc tombe anéanti dans un fauteuil et pousse un sanglot déchirant :

— Déshonoré, ma mère, déshonoré !

— Mon fils, mon pauvre enfant !

La grande dame, suffoquée par les sanglots, enlace son fils de ses bras ; tous deux, pleurant, restent embrassés pendant quelques instants sans pouvoir prononcer une parole.

IX

La duchesse douairière de Sénancourt, convaincue de l'innocence de son fils, n'était pas femme à se borner à des lamentations stériles. Elle serre une dernière fois son fils contre sa poitrine, puis, essuyant ses larmes, retrouvant sa fierté, sa résolution, sa vaillance accoutumées, elle dit au duc d'une voix ferme et brève :

— Demande à l'instant ta voiture.

— Ma voiture... et pourquoi ?

— Nous allons aller chez ce juge.

— Vous... ma mère ? vous ?

— Qui donc mieux qu'une mère défendrait son fils ? À ce magistrat je dirai : — « Monsieur, je suis la duchesse douairière de Sénancourt ; ma parole vaut un acte, mon affirmation un serment ; monsieur le duc de Sénancourt, mon fils, est, je l'affirme, d'abord innocent, et, de

plus, incapable de l'infamie dont on l'accuse ! Je m'engage à faire payer par mon intendant, avant huit jours, les trois cent mille livres exigées par ces fripons ! Que tout soit donc terminé, monsieur, et, de grâce, n'accueillez pas désormais si légèrement des accusations encore plus ridicules qu'elles ne sont odieuses ! Mon fils a l'honneur d'appartenir à la maison de Sénancourt dont la devise est, *Hardement, loyaument*. Ces vieux mots, monsieur, afin que vous n'en ignoriez, signifient *hardiment, loyalement* ! À cette devise-là les Sénancourt, depuis des siècles, n'ont jamais failli, ainsi que vous auriez pu, monsieur, l'apprendre dans l'histoire de France, que vous avez lue probablement ; or, mon fils n'a point démerité de sa race. » — Et, faisant un mouvement pour se diriger vers la porte, la grande dame ajoute : — Viens ! mon enfant.

— Oh ! la meilleure..., la plus indulgente des mères ! — s'écrie le duc, baisant la main de

la douairière avec un tendre respect ; – ma reconnaissance...

— Que parles-tu de reconnaissance, mon enfant ? Je suis juste, j'ai le droit d'être sévère, et je l'ai été envers toi lorsque je t'ai reproché des négoce indignes de ta naissance ; mais, vertu de ma vie ! jamais je ne souffrirai que l'on porte atteinte à l'honneur de ta maison, quand tu l'as toujours respecté, malgré tes égarements. Viens ! viens !

— Ma mère, votre adorable bonté me déchire le cœur ! Hélas ! vous ne pouvez rien pour moi !

— Que dis-tu ?

— Les lois de nos jours sont égales pour tous. La justice est saisie de cette malheureuse plainte, et si respectables que soient vos affirmations, vos engagements, rien ne peut maintenant arrêter la marche de l'instruction ; mon déshonneur est au bout. Et pourtant, je suis honnête homme ! – ajoute monsieur de Sénan-

court d'une voix déchirante. — Ah ! mes enfants ! mes pauvres enfants !

— Dieu juste ! quoi ! l'affirmation, la sainte parole d'une mère...

— Tout sera vain ! La plainte est déposée, l'instruction doit avoir son cours. — Et monsieur de Sénancourt reprend avec un sanglot : — Comparaitre devant un tribunal, sur le banc des escrocs, des voleurs, moi ! moi ! Laisser à mes enfants un nom flétri !

— Plus d'espoir ! — murmure la grande dame défaillante, — tout est perdu ! L'honneur de la maison de Sénancourt est entaché ! J'ai trop vécu, mon Dieu ! Abrégez Seigneur, le peu de jours qui me restent !

Le valet de chambre ouvre la porte du salon, et précédant Louis Morel, qui reste au seuil, le serviteur dit à son maître :

— Monsieur Louis Morel demande à voir à l'instant monsieur le duc. Il s'agit d'une affaire très urgente.

X

Le duc de Sénancourt, plongé dans une douleur touchant presque à l'égarément d'esprit, répondit au valet de chambre qui lui annonçait monsieur Louis Morel :

— Sortez ; je ne veux voir personne !

— Vous excuserez, je l'espère, mon indiscretion, monsieur, – dit Louis Morel en s'approchant du duc de Sénancourt, – je vous apporte en hâte une heureuse nouvelle.

— Une heureuse nouvelle ! – répète monsieur de Sénancourt en proie à une angoisse inexprimable, – Quelle nouvelle ?

— Le désistement des poursuites dont vous étiez l'objet, monsieur, – répond le jeune homme. – Je sors du palais de justice ; le juge d'instruction m'a remis cette lettre pour vous.

Le duc de Sénancourt, croyant à peine à ce qu'il entend, prend vivement la lettre que lui

remet Louis Morel, et lit haut d'une voix palpitante :

« Après le désistement des porteurs de la plainte, et surtout en suite des explications satisfaisantes et des preuves convaincantes données par des hommes aussi honorables que M. le docteur Max et M. Louis Morel, je m'empresse d'annoncer à M. le duc de Sénancourt qu'il peut se dispenser de se rendre dans mon cabinet, et considérer cette fâcheuse affaire comme terminée. »

À peine monsieur de Sénancourt a-t-il achevé la lecture de cette lettre, que la duchesse et lui, sans prononcer une parole, se jettent dans les bras l'un de l'autre, cédant à un mouvement spontané. Leurs étreintes, leurs exclamations, leurs larmes de joie, causent à Louis Morel la plus douce émotion ; cependant il se dit avec une tristesse amère :

— Seuls, ma sœur et moi, nous serons malheureux en ce jour !

XI

Le duc de Sénancourt, après s'être livré, ainsi que sa mère, à l'expansion d'un bonheur inespéré, se retourne vers Louis Morel et s'écrie avec effusion :

— Mon ami ! mon sauveur !

— J'ai accompli mon devoir d'honnête homme, monsieur, – répond Louis Morel digne et simple ; – je vous ai défendu contre une indigne calomnie !

— Ah ! monsieur Louis Morel, – ajoute la grande dame dont le visage vénérable est encore baigné de pleurs, – mes larmes seront plus éloquentes que mes paroles... vous avez sauvé l'honneur de mon fils ! Comment pourrions-nous jamais acquitter cette dette ? Que les bénédictions du ciel vous protègent !

— Mon ami, – s'écrie M. de Sénancourt, – ma vie entière ne suffira pas à... Mais pardon... je veux connaître toute l'étendue des

services dont je vous suis redevable ainsi qu'au docteur Max. Par quels moyens avez-vous pu obtenir le désistement de la plainte de ces misérables ?

— Hier soir, j'appris les bruits répandus sur votre malheureuse entreprise des tabacs de Constantine. L'un de mes amis, déjà dupe de M. Coquard, dont j'ignorais la détestable réputation, sans quoi je vous eusse dès longtemps, monsieur, édifié à son sujet ; l'un de mes amis, dis-je, par les renseignements précis qu'il me donna, ne me laissa aucun doute sur l'infâme manœuvre dont vous deviez être victime. Je me suis rendu ce matin chez l'un de ces fripons, nommé Loubin. Quoiqu'il eût déjà déposé sa plainte, je lui parlai, monsieur, un langage que votre inexpérience des affaires ne vous avait pas permis de faire entendre à ce misérable ; je lui prouvai nettement que sans doute il pouvait vous perdre, mais que sa coquinerie et celle de ses complices seraient dévoilées. Enfin, moyennant une transaction, j'ob-

tins de lui un désistement de sa plainte, et je lui fis rédiger cet acte de telle sorte qu'il rendait un hommage éclatant à votre parfaite loyauté. Muni de cette pièce, je me rends en hâte chez le juge d'instruction. Il était, grâce à un heureux hasard, l'un de mes compagnons d'enfance ; j'espérais faire valoir près de lui nos anciennes relations, à l'appui de la bonté de votre cause. En traversant la place du Palais-de-Justice, je rencontre le docteur Max. Il venait d'être entendu par le tribunal criminel sur une question de médecine légale ; je crus pouvoir, sans indiscretion, monsieur, — ajouta Louis Morel s'adressant au duc de Sénancourt, — et sachant dans quelle estime vous tient le docteur, l'instruire des indignités dont vous étiez l'objet, et de mon espoir de les déjouer en invoquant l'impartialité du magistrat, que je lui nommai. Le docteur Max m'interrompt et me demande : — Connaissez-vous ce magistrat ? — Je ne l'ai pas vu depuis longtemps, mais il était mon ami d'enfance, répondis-je au docteur. — Malgré cette amitié

d'enfance, me dit-il, votre espérance pourrait être déçue, car il est aussi sévère que juste. Je vais vous accompagner ; je vous attendrai dans l'antichambre du cabinet de notre magistrat ; si vous n'obtenez pas ce que vous désirez, venez m'avertir.

— Les craintes de notre ami se sont-elles réalisées ? — demande la duchesse douairière à Louis Morel. — Avez-vous eu besoin de son concours ?

— Oui, madame.

— Ainsi, mon ami, ce magistrat était déjà prévenu contre moi ?

— Non pas précisément, monsieur ; mais après m'avoir attentivement écouté, il m'assura que les éclaircissements que je lui donnais au sujet de cette fâcheuse affaire laissaient encore du doute dans son esprit sur la nature de votre coopération. Il ajouta, en conséquence, que la justice devait avoir son cours, et, malgré

mes instances, il maintint la nécessité de votre comparution devant le tribunal correctionnel.

— Alors, monsieur Morel, – reprit la grande dame, – vous avez dû réclamer l'intervention de notre vieil ami ?

— En effet, madame, et sans aucunement ajouter foi aux bruits étranges et absurdes qui ont valu au docteur Max le surnom du diable-médecin, j'ai été fort surpris de ce dont j'ai été témoin.

— Ce diable de docteur fait et fera toujours des siennes, – reprend la duchesse douairière en souriant. – Que s'est-il donc passé, monsieur Morel ?

— En sortant du cabinet du juge d'instruction, j'avouai au docteur Max le mauvais succès de ma démarche ; il se mit à rire de son rire sardonique et me dit : – « Rentrons ; je vous répons du gain de votre cause ; mais ne me croyez point pour cela *le docteur Méphistophélès*. »

— Quel homme bizarre que ce cher docteur ! – reprend le duc de Sénancourt. – Et comment a-t-il obtenu ce qu'on vous avait refusé ?

— Lorsque je rentrai dans le cabinet du juge d'instruction, je remarquai son extrême émotion à la vue du docteur Max, qu'il accueillit avec autant de déférence et de joie que de dignité, lui demandant ce qu'il souhaitait.

— « Monsieur de Sénancourt est le plus honnête homme que je connaisse, – répondit le docteur, – et j'ai trop de confiance, monsieur, dans votre équité, dans vos lumières, pour ne pas être certain que vous abandonnerez des poursuites intentées par des fripons contre leur dupe. » – Le magistrat répliqua de même à notre vieil ami que la justice devait avoir son cours, mais qu'il était toujours prêt à entendre toute explication de nature à éclairer sa religion.

— « Permettez-moi donc, mon cher client, reprit le docteur Max, – d'invoquer le souvenir des services rendus, et de vous supplier, au nom de ces souvenirs, de vouloir bien entendre de nouveau monsieur Louis Morel au sujet de l'affaire en question ; il a peut-être omis quelques particularités, faute desquelles vous n'avez pas été suffisamment éclairé sur la cause qu'il plaidait auprès de vous. » – Cédant au désir de notre ami, – poursuit Louis Morel, – je réitérai donc mes explications précédentes, en y ajoutant quelques faits sur la fourberie notoire de monsieur Coquard et consorts. Le magistrat parut très frappé de la valeur de ces nouveaux renseignements, et me dit avec un accent de reproche : « – Que ne m'avez-vous d'abord donné ces importants détails ? Il est évident maintenant que la justice deviendrait complice de pareils misérables en appuyant leurs poursuites. » – Aussitôt le magistrat a écrit et m'a remis la lettre que j'ai eu, monsieur, l'honneur de vous apporter.

M. de Sénancourt et sa mère se regardent un moment en silence, tous deux fort surpris et surtout profondément reconnaissants de cette nouvelle *diablerie* du docteur Max.

— Vous le voyez, monsieur, — reprend Louis Morel, — c'est surtout au docteur Max que vous devez l'heureux résultat de la démarche que j'avais d'abord vainement tentée. L'influence décisive qu'il a exercée sur l'esprit de l'honorable magistrat a sa source légitime dans le profond sentiment de reconnaissance qu'il lui a inspiré. C'est à ses soins, à son dévouement, à sa science si rarement en défaut, que la femme et la fille de ce juge ont dû la vie il y a quelques années.

— Ah ! monsieur Morel, je n'oublierai jamais cette preuve de l'attachement que nous porte notre vieil ami, — répond la duchesse douairière ; — mais de cette démarche vous avez eu l'initiative, et notre gratitude envers vous n'en sera pas moins grande et éternelle.

— Puis, j’y songe, – ajoute le duc de Sénancourt, – le désistement que vous avez obtenu de ces misérables, vous n’avez pu le leur arracher, mon cher Morel, qu’au prix d’une somme considérable ? Ils me demandaient cent mille écus !

— J’avais reconnu, monsieur, la nécessité où vous vous trouviez de vous résigner à un sacrifice afin d’étouffer cette scandaleuse affaire ; mais il a été beaucoup moindre que vous ne le supposez. Vous aviez bien voulu placer des fonds dans mon usine... nous compterons plus tard, – répond Louis Morel, et, s’inclinant devant la douairière, il fait un pas pour sortir en disant au duc : — Adieu, monsieur.

— Quoi ! vous nous quittez ? – reprend tristement monsieur de Sénancourt. – Ah ! mon ami, l’expression de notre reconnaissance vous est-elle donc à charge ?

— Monsieur...

— Mon fils, – dit la grande dame d'un ton pénétré, – c'est avec le cœur que l'on acquitte... si l'on peut jamais les acquitter... les dettes de cœur. Le parent le plus dévoué, le plus tendre, le plus jaloux de l'honneur de votre nom, n'eût pas fait pour vous davantage que monsieur Louis Morel.

— Oh ! non, ma mère !

— Nous devons donc désormais, au nom de notre gratitude éternelle, aimer, honorer monsieur Morel comme s'il était membre de notre famille. Or, m'est avis que les mariages de famille sont...

— Ma mère, n'achevez pas : vous prévenez ma pensée. Laissez-moi l'honneur, le bonheur de dire cette fois à notre ami, non plus sous la forme d'un vœu, mais d'une certitude : « Mon cher Morel (et le duc tend cordialement la main au jeune homme), je suis heureux, je suis fier d'avoir pour gendre et pour belle-fille vous et votre charmante sœur. »

— Qu'entends-je ? Ah ! monsieur ! vous comblez les plus chers désirs de mon cœur !... Et cependant je ne sais si je peux, si je dois maintenant accepter cette offre.

— Mon ami, vous refuseriez ?

— Mon fils, la délicatesse de monsieur Morel égale sa générosité. Il craint que la preuve de dévouement qu'il vient de vous donner ne vous paraisse, après votre refus d'hier, peut-être intéressée ?

— Je l'avoue, madame, – répond Louis Morel avec dignité, – il me serait cruel... bien cruel de penser que le service que j'ai été trop heureux de rendre à monsieur de Sénancourt pût être jamais entaché du plus léger soupçon d'arrière-pensée personnelle.

— Et moi dont la parole n'est point douteuse, monsieur Morel, – dit la duchesse douairière, – j'affirme votre désintéressement.

— Qui pourrait on douter, grand Dieu ! ma bonne mère ?

— J'ajouterai que, quant à moi, je n'avais pas attendu la circonstance qui nous rend à jamais vos obligés, monsieur Morel, pour approuver... (à un certain point de vue, s'entend... ma franchise m'impose cette réserve)... pour approuver, dis-je, et me résoudre à appuyer vos projets de mariage.

— Il serait vrai, madame ?

— Tenez, — répond la douairière en apercevant Tancrède et Valentine au seuil de la porte du salon, et hésitant à y entrer, — tenez, voici les chers témoins de ma résolution, un peu désespérée... je l'avoue. — Et s'adressant aux deux jeunes gens. — Approchez mes enfants.

XII

Mademoiselle de Sénancourt et Tancrède, toujours inquiets de la tristesse dont ils ont,

peu de temps auparavant, surpris l'expression sur les traits de leur père, s'empressent d'accourir à la voix de leur aïeule, et celle-ci leur dit :

— Embrassez d'abord votre père ; vos caresses lui seront douces.

— Oh ! bien douces ! – s'écrie monsieur de Sénancourt, et, dans son émotion profonde, il tend les bras à ses enfants, et les embrassant avec un redoublement de tendresse : — Ah ! je n'ai jamais mieux senti combien je vous aime !

— Quel bonheur, père ! – dit Valentine, – tu ne sembles plus attristé comme ce matin ?

— Mon père, – ajoute Tancrède, – la joie rayonne sur ton visage.

— Oui, oui, la joie rayonne sur mon visage, dans mon cœur, et bientôt vous aussi...

— Mes enfants, – reprend la duchesse douairière en interrompant monsieur de Sénancourt, – dites-moi : lorsque ce matin vous

m'avez écrit afin de me confier votre chagrin, à l'endroit du refus de mon fils au sujet de votre double mariage, que vous ai-je conseillé ?

— Grand'maman, — répond naïvement Valentine, — vous m'avez conseillé d'entrer au couvent, ainsi que cela se faisait autrefois, afin de rester fidèle au sentiment de mon cœur et de ne pas désobéir à mon père.

— Ma grand'mère m'a conseillé de m'engager soldat en Afrique, — ajoute Tancrède en soupirant. — Je devais rester célibataire puisque l'on ne pouvait plus, ainsi qu'au temps jadis, prononcer des vœux de célibat éternel en entrant dans l'ordre de Malte, et aller combattre les Sarrasins sur les galères du roi.

— Et de vrai, — reprend la douairière en souriant, — et de vrai, vous ne m'avez point paru goûter du tout, mais du tout, mes enfants, ces conseils de renoncements résignés ou chevaleresques à la mode du temps jadis... Aussi, que vous ai-je dit ensuite, à propos du refus

que monsieur votre père opposait à vos projets de mariage ?

— Grand'maman, — répond Valentine avec embarras, — je n'ose...

— J'oserai donc, moi, prendre la responsabilité de mes paroles, car je suis Saint-Jean bouche d'or, et je répéterai en substance devant monsieur Morel et devant mon fils (il est bon qu'il entende ces vérités), ce que je vous ai dit tantôt mes enfants : à savoir qu'il me semblait au moins étrange que monsieur le duc de Sénancourt, devenu lui-même industriel, tout ce qu'il y a de plus industriel... voulût se retrancher dans la dignité de son rang, qui n'était plus que de la vanité... pour décliner les offres d'un autre industriel, monsieur Louis Morel, jeune homme parfaitement honorable, éminemment distingué ; d'où je concluais que je pousserais de toutes mes forces à votre mariage.

— En effet, grand'maman, — reprend Valentine en jetant un regard timide sur Louis Morel, — telles ont été vos paroles.

— Oui, — ajoute Tancrède étouffant un soupir, — et ces paroles nous avaient donné beaucoup d'espoir.

— Vous le voyez, monsieur Morel, — reprend la duchesse douairière, — dès avant la preuve du touchant dévouement que vous avez témoigné à mon fils, son refus me semblait injuste, et, de plus, fort illogique. Je n'irai point cependant jusqu'à vous dire que, malgré la logique, malgré vos mérites et ceux de mademoiselle votre sœur, ces mariages-là ne froissaient pas en moi et très au vif des idées que jamais je ne laisserai confondre avec des préjugés, non jamais ! Que voulez-vous, monsieur Morel, je suis une vieille femme des anciens temps, élevée dans certains principes, toujours, selon moi, respectables, et fidèle à des convictions dont je m'honore et qui se sont enracinées avec l'âge. Mais aussi, vous me croirez, mon-

sieur Morel, lorsque j'ajouterai qu'à cette heure... et vous comprenez ma pensée, n'est-ce pas ? – ajoute la grande dame en adressant au jeune homme un coup d'œil expressif, – qu'à cette heure, dis-je, j'éprouve une profonde satisfaction de votre mariage avec ma petite-fille, et de celui de mademoiselle Morel avec mon petit-fils.

— Comment, grand'maman ! – balbutie Valentine troublée, ravie et pouvant à peine croire à ce qu'elle entend, – notre mariage ? Mon Dieu ! pouvons-nous espérer...

— Mon père, – s'écrie Tancrède non moins ravi et troublé que sa sœur, – vous consentiriez ?

— Oui, mes enfants, – répond le duc de Sénancourt avec effusion, – je consens à ce mariage ; il est ma joie, mon espoir ; je suis certain d'avance du consentement de votre mère, à qui j'écirai aujourd'hui. Me pardonnez-vous les quelques moments de chagrin que je vous

ai causés ? – Puis, tendant la main à Louis Morel. – Me pardonnez-vous aussi mon premier refus, mon ami ?

— Ah ! monsieur, – répond Louis Morel profondément ému, – ma sœur et moi nous vous devons le bonheur de notre avenir !

Dupont entre en ce moment, précédant et annonçant le docteur Max. Puis le bon vieux serviteur reste à l'écart, se disant d'un ton pitoyable :

— Je n'ose envisager ma marraine. Elle m'a appelé noir animal ! elle n'avait jamais été jusque-là. Cette scélérate de Boyer est cause de mon affront !

XIII

Monsieur de Sénancourt et sa mère ont fait vivement quelques pas à la rencontre du doc-

teur Max. Il peut lire sur les visages de la grande dame et de son fils l'expression d'une reconnaissance ineffable. Le duc prend la main du médecin et lui dit à demi-voix, de crainte d'être entendu de ses enfants :

— Vous m'avez sauvé l'honneur.

— Ah ! mon vieil ami ! – ajoute la duchesse attendrie, – sans vous, sans monsieur Louis Morel, je succombais à ce coup affreux !

— De grâce ! madame, parlez plus bas, – dit le docteur Max, – votre petit-fils et votre petite-fille pourraient vous entendre.

— Oui, mon cher docteur, nous retournons à Sénancourt, – reprend tout haut la grande dame, feignant de continuer l'entretien commencé à voix basse, et, se rapprochant de Valentine et de Tancrède : — J'emmène avec moi mon fils et mes petits enfants. J'ai suivi, je l'espère, votre ordonnance de point en point ?

— À merveille, madame la duchesse, – répond le docteur Max, – la cure sera complète...

— Et afin de vous assurer de sa durée, mon cher docteur, vous abandonnerez vos malades pendant quarante-huit heures, – ajoute monsieur de Sénancourt ; – vous viendrez assister au mariage de mes enfants. Valentine épouse mon excellent ami Louis Morel, et sa charmante sœur s’unit à Tancrède. Je renonce pour toujours... oh ! oui, pour toujours, aux affaires industrielles ! Mon cher gendre voudra bien rester quelques jours à Paris afin de se charger de ma liquidation et attendre le retour de ma femme, qu’il ramènera nous rejoindre à Sénancourt.

— Bravo ! Fuyez, fuyez tous, et bien vite ! – reprend le médecin ; – l’épidémie régnante redouble d’intensité !

— Hélas ! docteur, à qui le dites-vous ? – répond la douairière en montrant Dupont qui se tient piteusement près de la porte. – Est-ce que ce bonhomme que vous voyez là, et il est, par parenthèse, encore plus fidèle, encore plus honnête, encore plus dévoué qu’il n’est bête...

ce qui, certes, n'est point peu dire et fait suffisamment l'éloge de son cœur...

— Ah ! madame la duchesse ! – dit Dupont avec un modeste embarras et saluant jusqu'à terre ; – ah ! madame, votre vieux serviteur est confus de vos bontés. – Puis le bonhomme se dit avec joie et les yeux humides : — Ma marraine m'a pardonné !

— Oui, docteur, – reprend la duchesse, – le croiriez-vous ? mon vieux Dupont, en moins de vingt-quatre heures, était déjà affolé comme les autres ! Ce spéculateur novice, et surtout bien avisé, avait entrepris de me réclamer ses économies, afin de...

— Oh ! ma marraine ! – s'écrie Dupont implorant, honteux et confus, – pour l'amour de Dieu, ayez pitié de votre pauvre fillot !

— Allons, soit, et envoie mon courrier commander tout de suite six chevaux de poste pour ma berline. N'oublie pas de réclamer aux gens de mon fils les toiles des portraits de monsieur

le maréchal Tancrède et du duc Gaston. Pauvres aïeux ! nous les emmenons avec nous. Il y a place pour eux dans les antiques salles du château de Sénancourt. Leurs grandes et vénérables images tressailleront d'aise en se retrouvant dans le berceau féodal de leur race guerrière.

— Je vas vite commander les chevaux de poste, – dit Dupont en sortant, – Que le diable emporte Paris, et la Boyer par-dessus le marché !

XIV

— Avant votre départ, monsieur, – dit le docteur Max en jetant un regard significatif au duc de Sénancourt, – convenez que ce sont de fiers coquins que les Coquard !

— Hélas ! vous n'avez que trop raison, mon vieil ami.

— Quoi ! mon père, vous êtes enfin édifié sur le compte de cet homme ? – dit vivement Tancrède. – Ah ! que de fois j'ai eu, au sujet de ce monsieur Coquard, la vérité sur mes lèvres ! Mais je craignais de vous blesser.

— Nous avons eu aujourd'hui, mon ami, la preuve flagrante de la friponnerie de ce misérable, – répond monsieur de Sénancourt. – Aussi, n'étant pas de force à lutter contre les Coquards, j'ai résolu de renoncer aux spéculations et d'aller vivre à Sénancourt avec ma bonne mère, et vous, mes enfants.

— Cette résolution est sage, monsieur, – dit le docteur Max, – et il en ressort une petite moralité que je développerais en deux mots, si madame la duchesse le permettait.

— Parlez, cher et bon docteur, – reprend la grande dame ; – vous nous avez prouvé une

fois de plus que vous êtes le médecin de l'âme autant que du corps.

— Je prendrai donc, madame, la liberté de dire aux riches grands seigneurs : « Vivez dans vos terres, puisque le hasard de la naissance et de la fortune vous a donné des terres : là vous serez à l'abri de l'épidémie régnante ; puis, d'ailleurs, à part même les cruelles déconvenues auxquelles vous expose votre inexpérience de ces spéculations, où vous cherchez un trop prompt accroissement de richesse, ces spéculations ne sont point votre fait ; elles demandent une éducation, des connaissances, des aptitudes et surtout des habitudes spéciales. Il y a discordance complète entre les rapports familiaux que l'industrie exige de ceux qui s'y livrent et vos traditions aristocratiques ; vous les dissimulez toujours sans pouvoir y renoncer jamais ; tôt ou tard vient l'heure où, malgré vous, le patricien, perçant sous l'industriel, blesse à bon droit ceux-là qui doivent se croire envers vous sur le pied d'une égalité

parfaite. Forcément alors s'éveillent en eux des sentiments hostiles, souvent funestes à vos intérêts. Enfin, cette sorte d'hypocrisie égalitaire, que le désir du gain vous impose, est malsaine ; toutes les hypocrisies altèrent peu à peu la pureté native de l'âme. Voulez-vous, au contraire, riches grands seigneurs, employer dignement, utilement, vos loisirs, et vous enrichir encore ? Vivez dans vos terres ! vivez dans vos terres ! Consacrez vos revenus à encourager, à développer l'agriculture, cette mère nourricière du pays ! Soyez par l'exemple les éducateurs agricoles de vos contrées ! Importez les premiers, à grand frais, s'il le faut, et appliquez sur une vaste échelle les magnifiques découvertes dues à la science agronomique moderne. Vos voisins profiteront de vos expériences ! la routine fera place au savoir, l'aisance au malaise ! Que pas une lande de vos possessions ne reste en friche ! Donnez aux déshérités qui vous entourent, non une dégradante aumône, mais le noble pain du salaire, honnêtement gagné ; ces déshérités, morali-

sez-les, élevez-les, dignifiez-les par l'instruction ; au nom de la divine raison, reconnaissez leurs droits à largement participer, en retour de leur travail, aux fruits de cette terre qu'ils fertilisent. Ce sera de votre part une bonne action, je dirai mieux, un acte de justice. Oui, madame la duchesse, ajoute le docteur Max, répondant à un mouvement de la grande dame, – j'ai dit un acte de justice... car, ne l'oubliez jamais, tour à tour esclaves, serfs ou vassaux de vos familles depuis la conquête de la Gaule, les pères des paysans d'aujourd'hui ont pendant des siècles fécondé de leurs rudes labours vos domaines héréditaires ! Ces labeurs forcés, écrasants, sans rémunération pour le vassal, productifs pour le seigneur seul, représentent à cette heure une somme énorme, enfouie dans vos terres, à savoir le salaire impayé, ou tout au moins incomplètement payé, de plus de vingt générations mortes pour vos aïeux à la peine ! Ne devez-vous donc aucune gratitude aux fils de ces générations serves, affranchies par notre immortelle révolution ?

— Ah ! l'abominable jacobin de docteur ! Voyez comme en tapinois il arrive à son but ! — s'écrie la grande dame avec un accent de colère comique. — L'on a fièrement raison de l'appeler le *Diabole-médecin*, car il mourra dans l'impénitence finale. Il me semble entendre son père le conventionnel... un régicide... un monstre ! et pourtant il faut l'avouer, au demeurant, grand homme de bien ! Comprenne ceci qui pourra !

— Ayons mutuellement l'indulgence que l'on se doit entre vaincus, madame la duchesse ! — reprend le docteur Max en souriant de ce sourire triste et sardonique qui souvent effleurait ses lèvres. — Restons donc fidèles, vous, à vos traditions monarchiques, moi, à mes traditions démocratiques ; réfugions-nous, moi, dans l'avenir, vous, madame, dans le passé ; mais, croyez-moi, consolons-nous, reconfortons-nous, en cherchant, en appréciant ce qu'il y a de beau, de bon, de bien, dans le présent. Après tout, le présent, malgré de trop

nombreux exemples, n'est point absolument incarné dans les *Coquards*, les *Loubins*, les *Bezuchets* et autres pléiades d'affreux coquins. Et puis enfin, les plus horribles pestes n'ont qu'un temps. L'épidémie actuelle a épargné bon nombre de *Louis Morels* ! Que cette conviction nous donne confiance et espoir, à nous tous, honnêtes gens ; la fièvre d'or s'usera, passera comme a passé le choléra ! Le mal, dans la vie éternellement progressive de l'humanité, n'est qu'un accident ; le bien, le juste, le vrai, le droit, sont immortels. Les astres, après leur éclipse, semblent rayonner plus splendides encore. Mais, – reprend en souriant le docteur Max, – afin de descendre de mon empirée sans risquer de me casser le cou par une transition trop brusque, j'ajouterai : Bien des cœurs étaient ici, ce matin, assombris, désespérés ; n'a-t-il pas suffi du rayonnement d'un acte honnête et juste pour les épanouir ? Et maintenant, que l'assistance veuille bien me pardonner mon interminable sermon !

— Il ne sera pas stérile, mon cher docteur, — répond monsieur de Sénancourt. — Mon fils et moi, nous devenons, ainsi que disent les Anglais, *gentilshommes-fermiers*. Nous ferons valoir les terres de ma mère et d'autres que nous achèterons, afin d'agrandir encore Sénancourt.

— Et moi, — reprend la grande dame, — tout en continuant d'exécrer ce jacobin de docteur Méphistophélès, mais afin de ne point me séparer de mes petits enfants, je m'élève à l'héroïsme. Je propose à notre ami Louis Morel la ferme de Mareuil pour établir son... son usine... hé bien, oui, le gros mot est lâché ! pour établir, dis-je, son usine aux lieu et place de cette abominable fabrique de sucre et de rogomme projetée par mon fils, s'il veut et s'il peut y renoncer.

— Vous en doutez, ma mère ? Notre ami Louis Morel consent à se charger de la liquidation de mes affaires ; il trouvera, je l'espère, le moyen de désintéresser mes associés. Je lui

donne plein pouvoir. Reste à savoir s'il peut transporter son usine à Sénancourt.

— Rien de plus facile, monsieur, — répond Louis Morel. — L'extension que prend mon exploitation m'oblige à choisir un local beaucoup plus vaste que celui que j'occupe aux portes de Paris, et cette proximité n'est nullement indispensable à mon établissement ; ses produits seront, d'ailleurs, aisément expédiés, grâce au chemin de fer qui passe à Sénancourt.

— Le chemin de fer ! — s'écrie la grande dame. — Ah ! vous renouvez mes douleurs, mon pauvre monsieur Morel ! Ce maudit chemin de fer a coupé en deux mon beau Parc planté par Lenôtre ! Enfin... les cris joyeux des enfants de mes arrière-petits enfants m'empêcheront peut-être d'entendre le grincement de ces infernales machines, qui, en traversant mon malheureux parc, semblent siffler pour me narguer, et me dire : « C'est fini des anciens temps ! » Mais, ainsi que le prétend ce diable

de docteur, des gens comme vous, monsieur Morel, réconcilient avec le présent.

— Ah ! madame, – reprend Louis Morel d'un ton respectueux et pénétré, – s'il était possible de juger le passé d'après vous, combien vous le feriez regretter, bénir et vénérer !

— Les chevaux que madame la duchesse a commandés sont dans la cour, – dit Dupont du seuil de la porte, et il ajoute tout bas : — Enfin, nous quittons ce maudit Paris, où, par la faute de cette scélérate de Boyer, ma bonne marraine m'a traité de noir animal !... J'ai encore ces mots sur le cœur !

— Vite, vite, mes enfants ! – dit la duchesse douairière, – faites en hâte vos préparatifs de départ, et fouette postillon pour Sénancourt ! – Puis, tendant la main au docteur, la grande dame ajoute avec émotion : — Adieu, bon et vieil ami ! mais au revoir ; vous assisterez au mariage de mes petits-enfants, vous leur porte-

rez bonheur, car, après tout, vous êtes bien le meilleur diable qu'il y ait au monde !

— Que le bon Dieu vous entende ! madame la duchesse, répond en souriant le DIABLE-MÉDECIN.

Et contemplant d'un regard attendri cette heureuse famille, le docteur se dit :

— La cure est complète ! Bon voyage aux bonnes gens !

FIN

Ce livre numérique

a été édité par la

bibliothèque numérique romande

<https://ebooks-bnr.com/>

Ebooks libres et gratuits – Bibliothèque numérique romande – Google Groupes

en mai 2021.

— Élaboration :

Ont participé à l'élaboration de ce livre numérique : Maria Laura, Alain C., Françoise.

— Sources :

Ce livre numérique est réalisé principalement d'après : *Le Diable médecin La grande*

Dame – Henriette Dumesnil – par Eugène Sue, Paris, Michel Lévy Frères, 1862. D'autres éditions ont pu être consultées en vue de l'établissement du présent texte. L'illustration de première page, *Femme âgée au nœud bleu*, huile sur toile, a été peinte par Émile Friant (1863-1932) (collection privée).

— Dispositions :

Ce livre numérique – basé sur un texte libre de droit – est à votre disposition. Vous pouvez l'utiliser librement, sans le modifier, mais vous ne pouvez en utiliser la partie d'édition spécifique (notes de la BNR, présentation éditeur, photos et maquettes, etc.) à des fins commerciales et professionnelles sans l'autorisation de la Bibliothèque numérique romande. Merci d'en indiquer la source en cas de reproduction. Tout lien vers notre site est bienvenu...

— Qualité :

Nous sommes des bénévoles, passionnés de littérature. Nous faisons de notre mieux

mais cette édition peut toutefois être entachée d'erreurs et l'intégrité parfaite du texte par rapport à l'original n'est pas garantie. Nos moyens sont limités et votre aide nous est indispensable ! Aidez-nous à réaliser ces livres et à les faire connaître...

— Autres sites de livres numériques :

Plusieurs sites partagent un catalogue commun qui répertorie un ensemble d'ebooks et en donne le lien d'accès. Vous pouvez consulter ce catalogue à l'adresse : www.noslivres.net.

1 L'auteur de ces récits ne s'associe en rien à l'admiration professée par la duchesse de Sénancourt pour François I^{er}, ce gladiateur couronné, l'un des rois les plus dissolus, les plus cruels, les plus hypocritement fanatiques qui aient souillé les pages de l'histoire de France. (*Note de l'Auteur.*)

Table des matières

PREMIÈRE PARTIE

I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

X

XI

XII

XIII

XIV

XV

XVI

DEUXIÈME PARTIE

I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

X

XI

XII

XIII

XIV

Ce livre numérique